

Modernisation du terminal ferry du Naye

Réunion publique du 31 mai 2022



Un port
de la Région Bretagne



UNION EUROPÉENNE





Accueil

M. Gilles Lurton

Maire de Saint-Malo et Président de Saint-Malo Agglomération



Accueil

M. Stéphane Perrin

Vice-président de la Région Bretagne

Référent régional pour le suivi du port de Saint-Malo



Sommaire

Le périmètre du projet

Le rappel des 4 scénarios d'aménagement

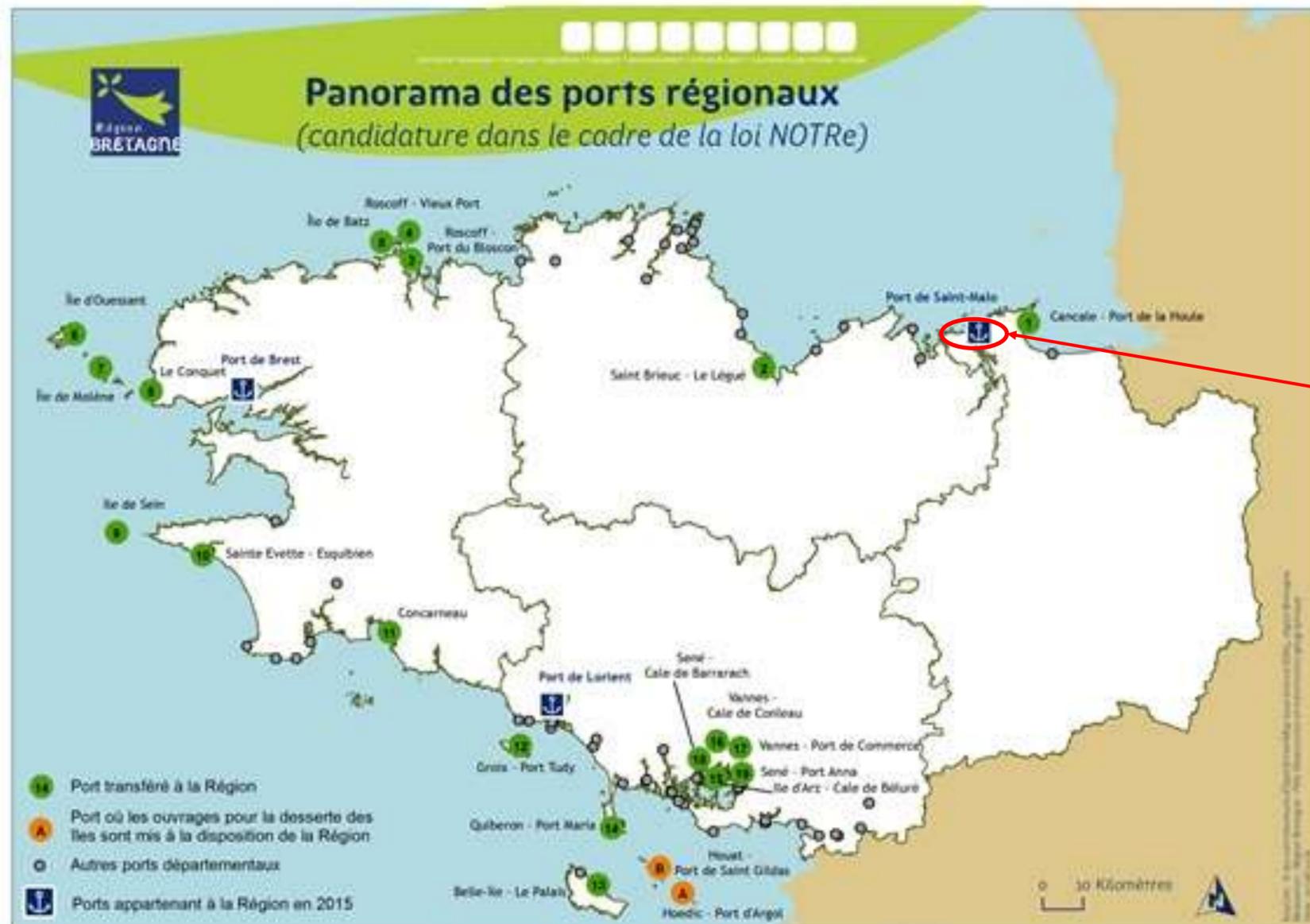
La démarche de concertation

Le projet retenu par la région Bretagne

Temps d'échanges

Le périmètre du projet

La région Bretagne et ses 22 ports



Port de Saint-Malo
Outil de développement régional

Le périmètre du projet

Environnement du projet

Concession Vauban :

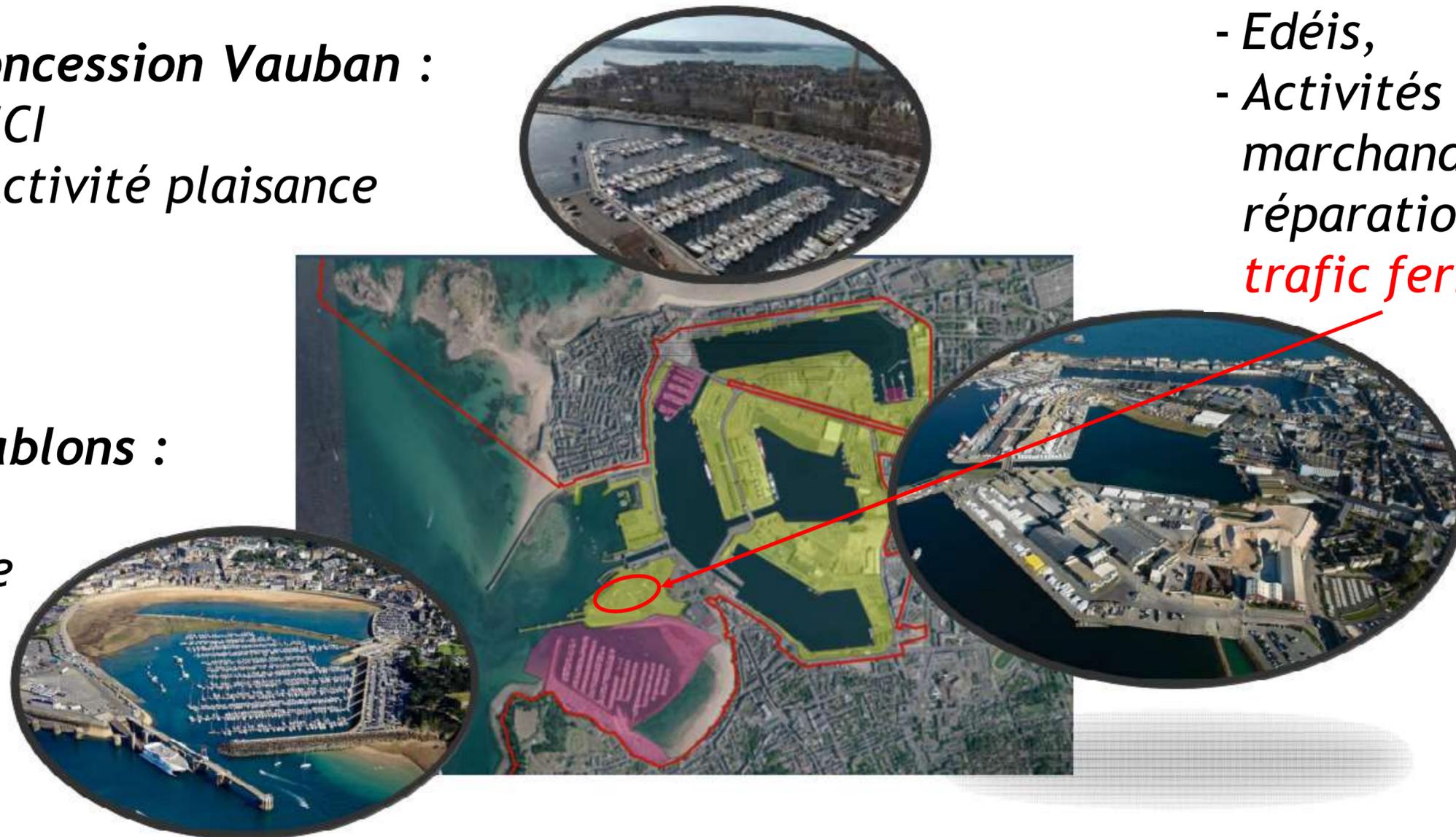
- CCI
- *Activité plaisance*

Concession Bas Sablons :

- *Ville de St-Malo,*
- *Activité plaisance*

Concession commerce-pêche:

- *Edéis,*
- *Activités trafic marchandises, construction - réparation navale, pêche, trafic ferries*



Le périmètre du projet

Le terminal du Naye : périmètre actuel



Embectages : années 40 reconstruits entre 1948 et 1952

Poste n° 1 et gare maritime : construction à partir de 1975

Poste n° 2 et extension terre-plein réalisés en 1992/93

Le périmètre du projet

Le terminal du Naye : périmètre projet



Périmètre terminal actuel

+ interface ville-port

+ embectages nord et sud

+ dragage de l'avant-port

+ dragage du chenal d'accès



Sommaire

Le périmètre du projet

Le rappel des 4 scénarios d'aménagement

La démarche de concertation

Le projet retenu par la région Bretagne

Temps d'échanges



Port de
Saint-Malo

MODERNISATION DU

TERMINAL DU NAYE



Le rappel des 4 scénarios d'aménagement

Scénario de référence

- Reconstruction des embectages nord et sud ●
- Adaptation des installations au Brexit ●
- Refonte de l'outillage du poste 2 ●
- Travaux et équipements de sûreté ●
- Remaniement interface ville-port ●
- Amélioration de l'accueil des passagers dans la gare existante ●



Le rappel des 4 scénarios d'aménagement

Scénario 1

- Reconstruction des embectages nord et sud 
- Adaptation des installations au Brexit 
- Refonte de l'outillage du poste 2 
- Travaux et équipements de sûreté 
- Remaniement interface ville-port 
- Amélioration de l'accueil des passagers dans la gare existante 
- Reconstruction du Poste 1 



Le rappel des 4 scénarios d'aménagement

Scénario 2

Reconstruction des embectages nord et sud 

Adaptation des installations au Brexit 

Refonte de l'outillage du poste 2 

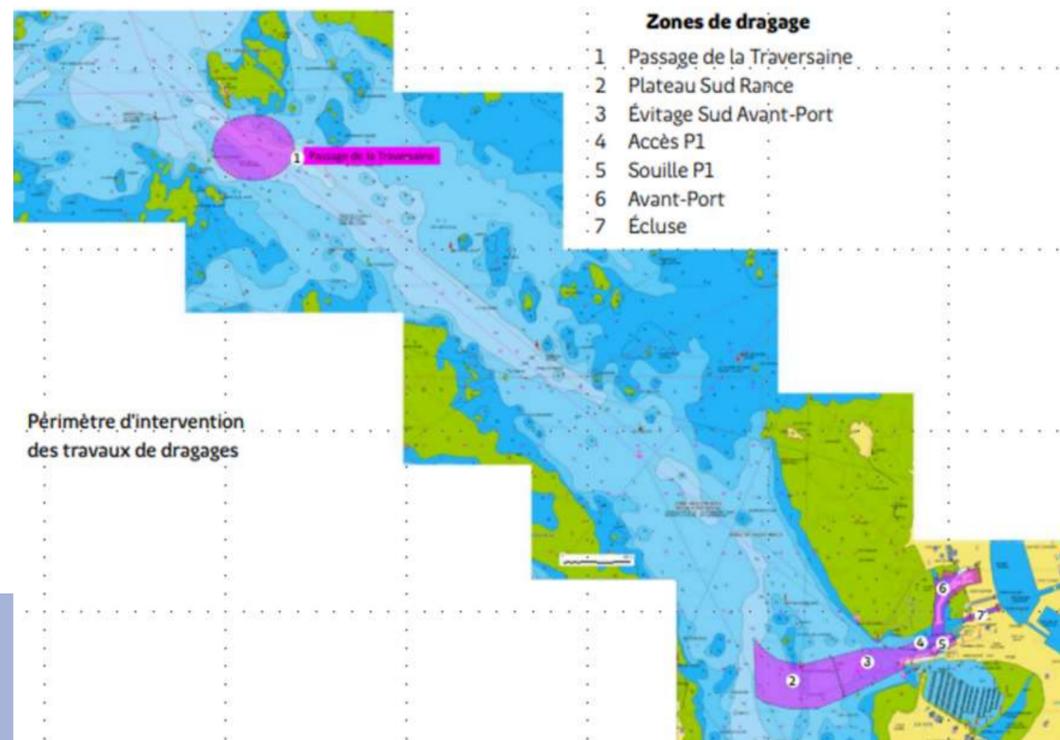
Travaux et équipements de sûreté 

Remaniement interface ville-port 

Amélioration de l'accueil des passagers
dans la gare existante 

Reconstruction du Poste 1 

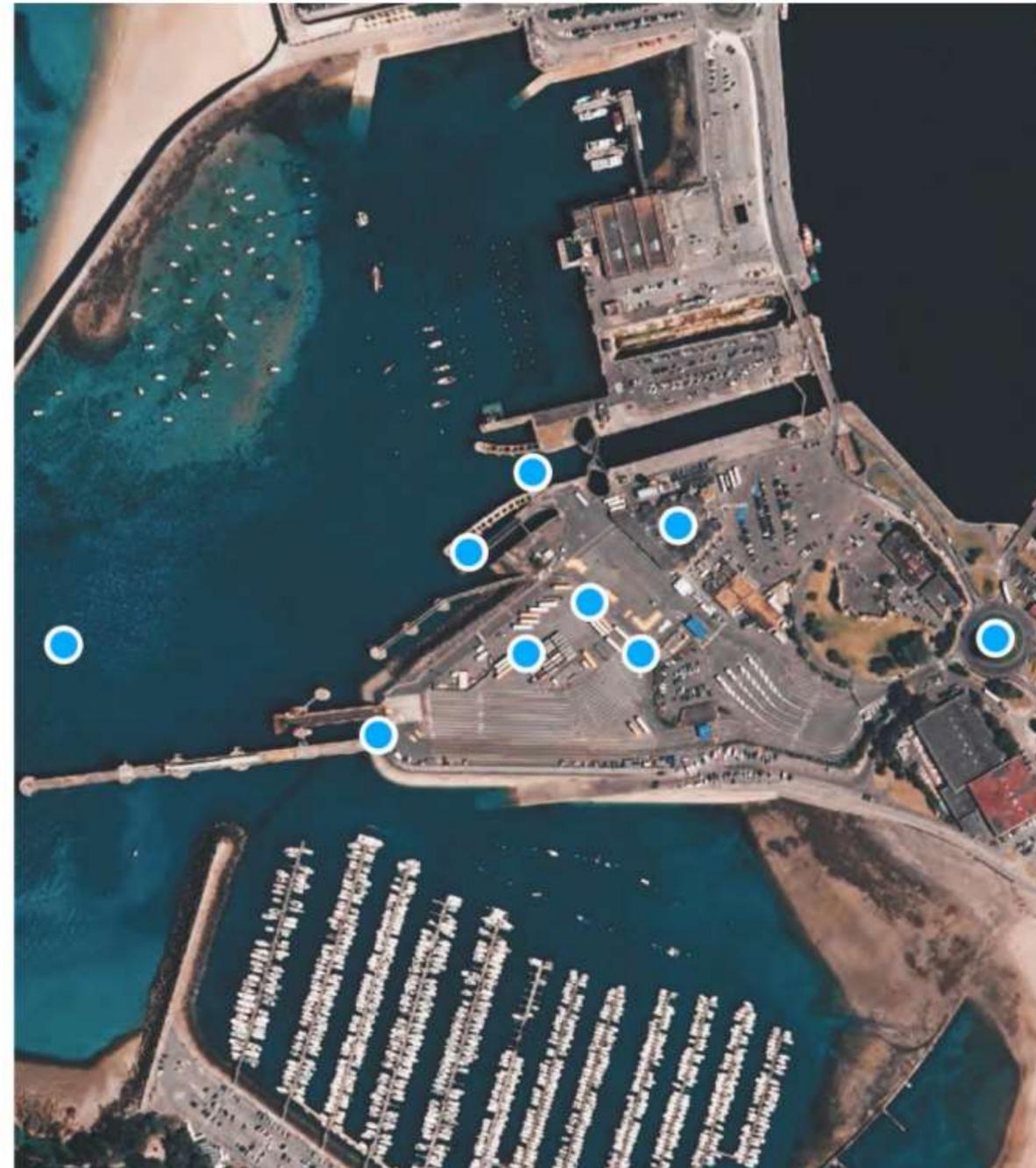
Approfondissement et élargissement du
chenal d'accès 



Le rappel des 4 scénarios d'aménagement

Scénario 3

- Reconstruction des embectages nord et sud ●●●●
- Adaptation des installations au Brexit ●●●●
- Refonte de l'outillage du poste 2 ●●●●
- Travaux et équipements de sûreté ●●●●
- Remaniement interface ville-port ●●●●
- Amélioration de l'accueil des passagers dans la gare existante ●●●●
- Reconstruction du Poste 1 ●●
- Approfondissement et élargissement du chenal d'accès ●●
- Requalification du terre-plein ●
- Construction d'une nouvelle gare maritime ●





Sommaire

Le périmètre du projet

Le rappel des 4 scénarios d'aménagement

La démarche de concertation

Le projet retenu par la région Bretagne

Temps d'échanges



La démarche de concertation préalable

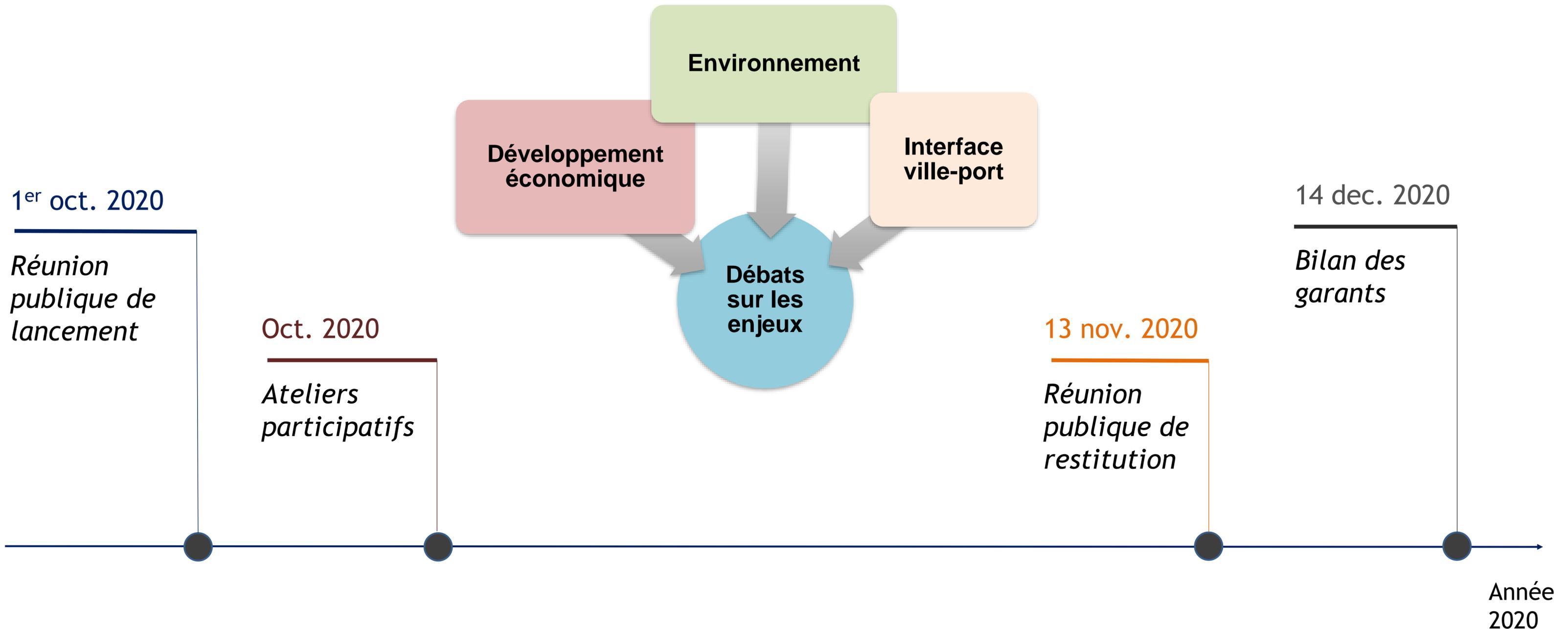
- Madame Danielle Faysse, garante
- Monsieur Pierre Guinot-Deléry, garant

Nommé-e-s par la Commission Nationale de Débat Public

Contacts

- danielle.faysse@garant-cndp.fr
- pierre.guinot-delery@garant-cndp.fr

La démarche de concertation préalable





La démarche de concertation préalable

Bilan des garants Enseignements retenus

Mise en place d'un comité de suivi: Outil de dialogue qui a pour vocation à prendre connaissance et à discuter des nouvelles études produites. Lieu de débat sur le choix du scénario.

Rendre publiques et verser au débat toutes les études en cours de réalisation et à venir .

Collaboration avec la Ville de Saint-Malo et l'agglomération de Saint-Malo pour travailler sur les questions de circulations (routière et douces), de logistique et d'interface ville-port.



La démarche de concertation préalable

Décision CNDP 03/03/2021

- Comité de suivi = lieu de débat sur les scénarios
- Désignation d'une garante de la concertation continue
Contact: danielle.faysse@garant-cndp.fr
- Principe: assurer le continuum de l'information et de la participation du public entre la fin de la concertation et le début de l'enquête publique.
- Durée : jusqu'à l'enquête publique (mi-2023)



La démarche de concertation continue

Poursuite de la dynamique de concertation

Comités de suivi : 3 réunions courant 2021

Collèges représentatifs :

- Institutions
- Associations environnementales et cadre de vie
- Acteurs économiques
- Riverains et associations d'habitants

-> scénario 3 privilégié à la quasi-unanimité



Sommaire

Le périmètre du projet

Le rappel des 4 scénarios d'aménagement

La démarche de concertation

Le projet retenu par la région Bretagne

Temps d'échanges

Le projet retenu

La Région Bretagne a retenu le scénario le plus ambitieux :

- En cohérence avec les débats menés en comité de suivi
- Avec prise en compte des enjeux soulevés lors de la concertation préalable



Le projet retenu

Volet nautique,
M. Alban Neveu pour le groupement



Dimension environnementale,
Mme Anne Rioux pour le groupement



Volet terrestre, Mme Fabienne Couvert
et M. Sergueï Kazakov, pour le groupement



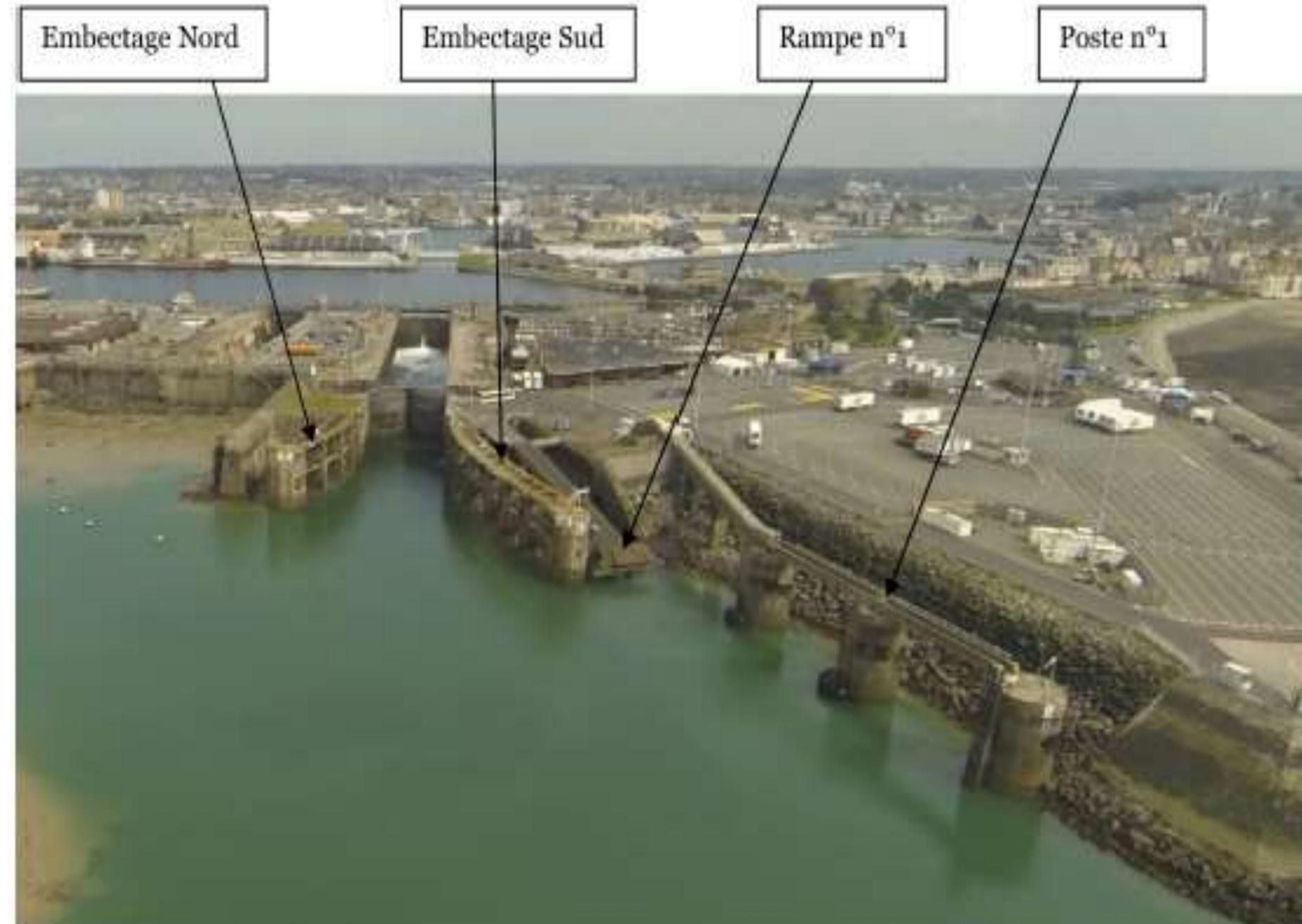
LALU Atelier de paysage
JEAN-FRANÇOIS MADEC ARCHITECTE



Le projet retenu

Volet nautique : Périmètre

- Infrastructures génie civil
- Accès nautiques au TDN (Bathymétrie chenal d'accès, souille poste P1)



Le projet retenu

Volet nautique : Etat des lieux

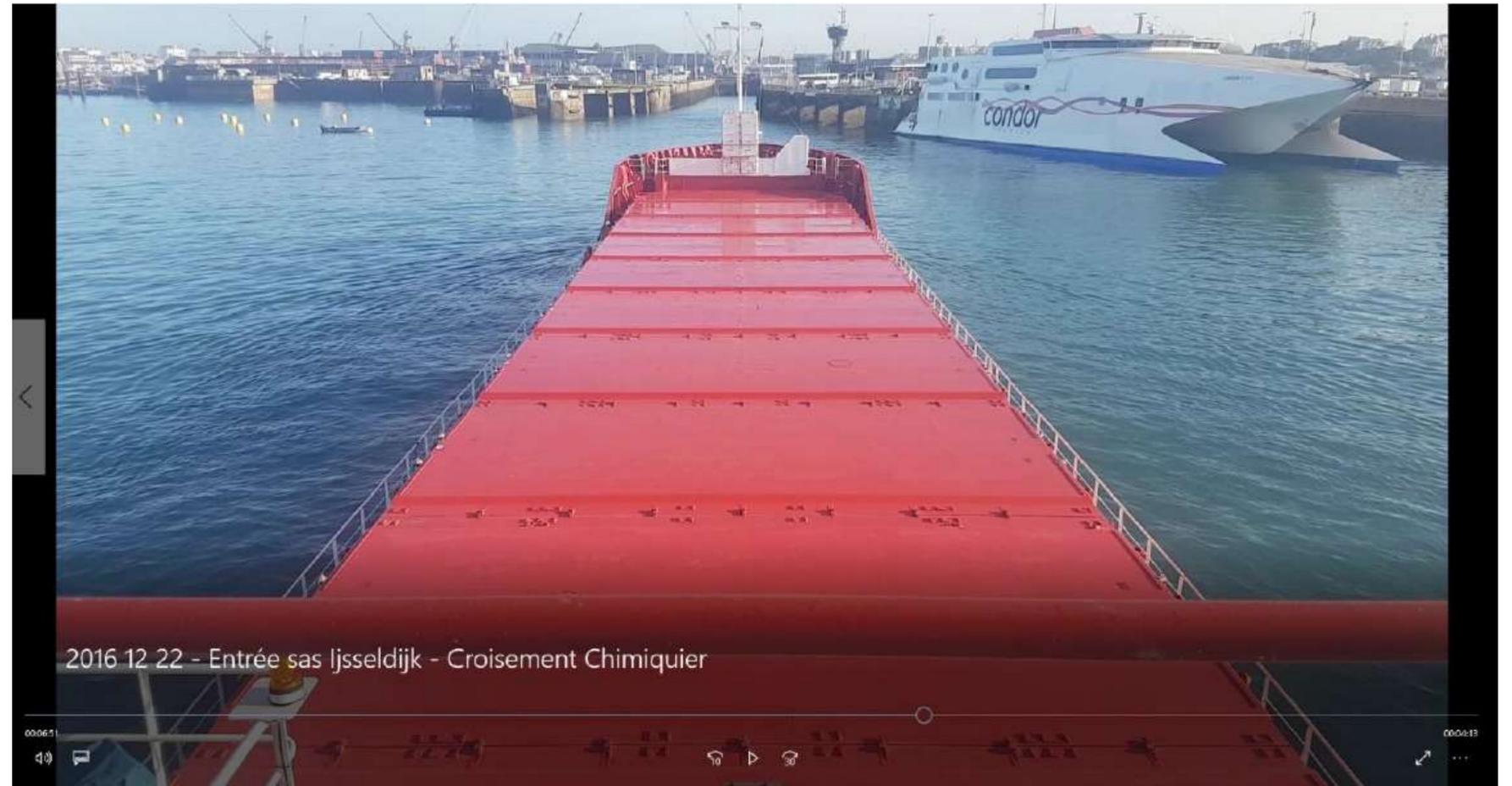
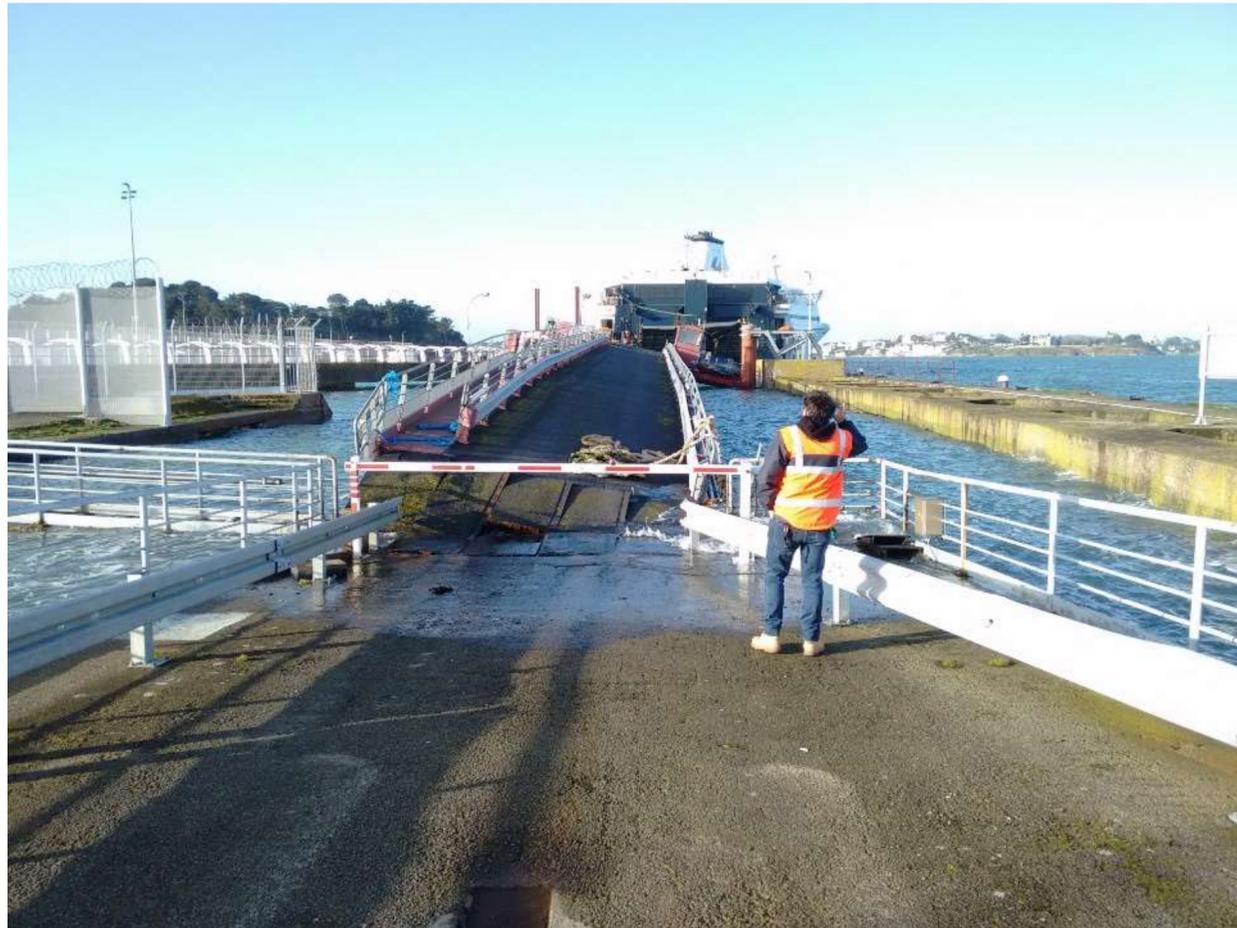
- Vétusté des infrastructures de génie civil,



Le projet retenu

Volet nautique : Etat des lieux

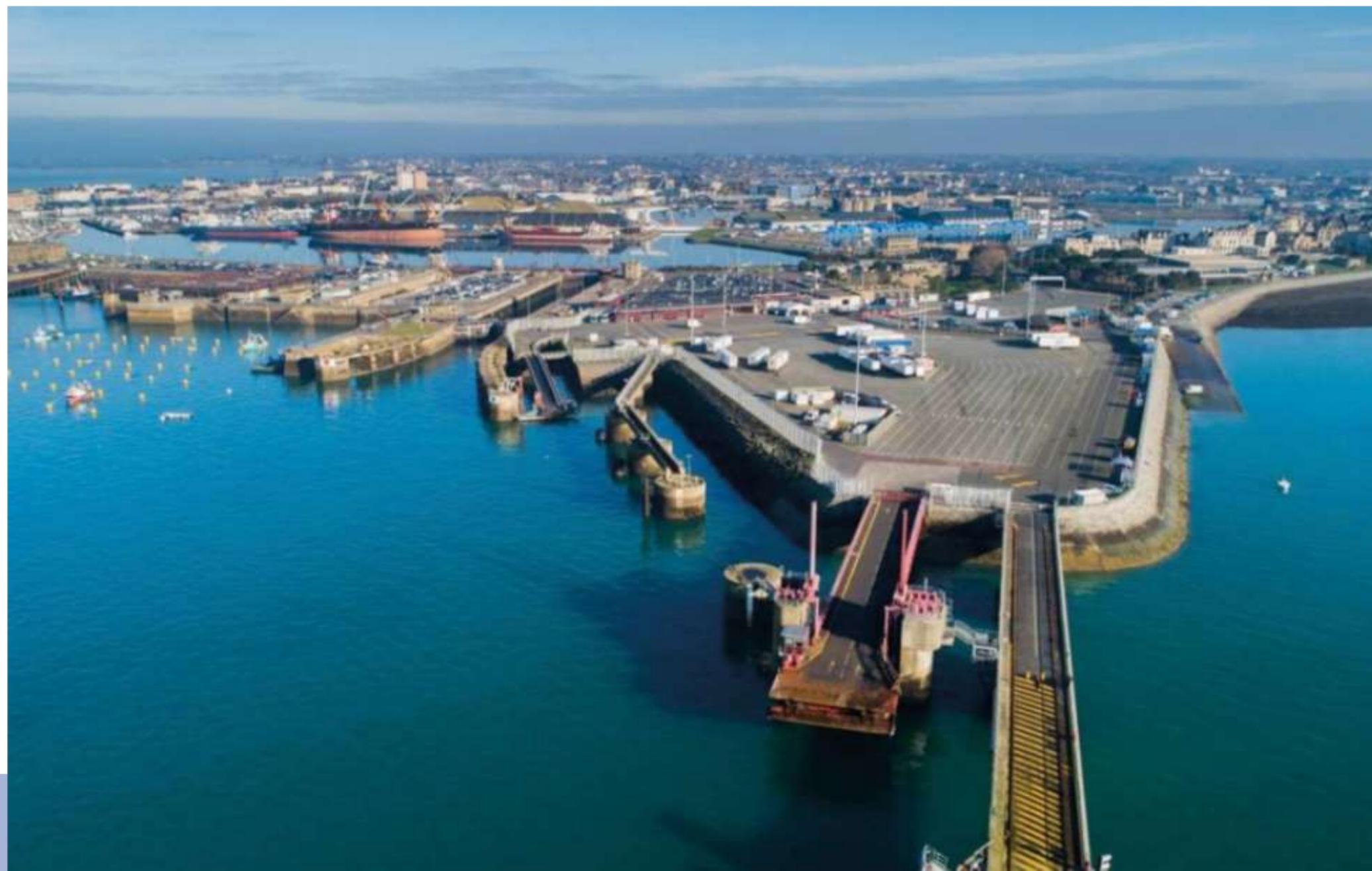
- Infrastructures inadaptées aux besoins fonctionnels du port,
- Fonds marins limitant l'accessibilité au TDN.



Le projet retenu

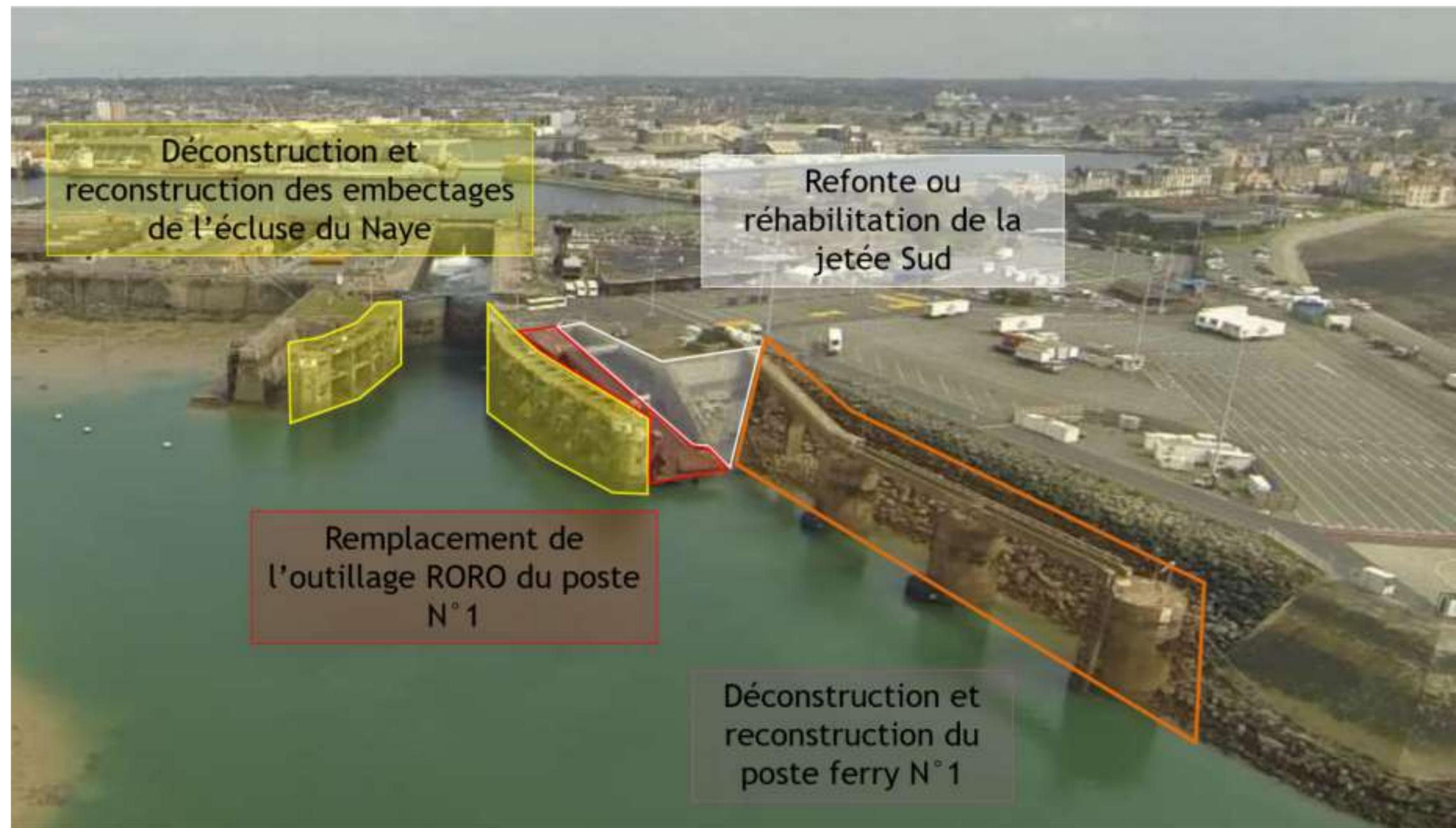
Volet nautique : Objectif de l'opération

- Optimisation des fonctionnalités du site en réorganisant les espaces,
- Amélioration des accès nautiques pour développer et pérenniser le trafic,
- Reconstruction des ouvrages de génie civil vétustes pour accroître et améliorer la capacité d'accueil du TDN.



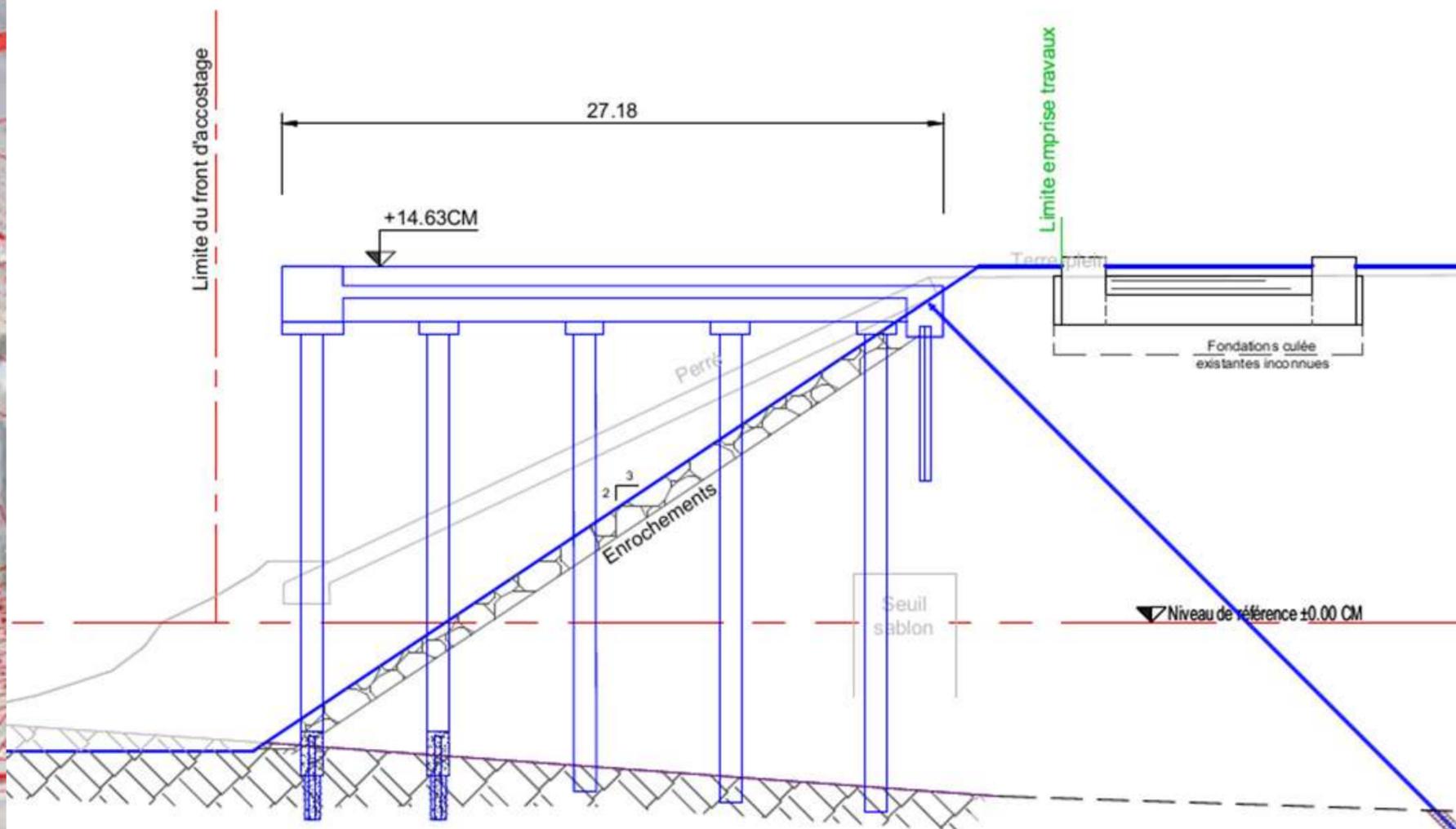
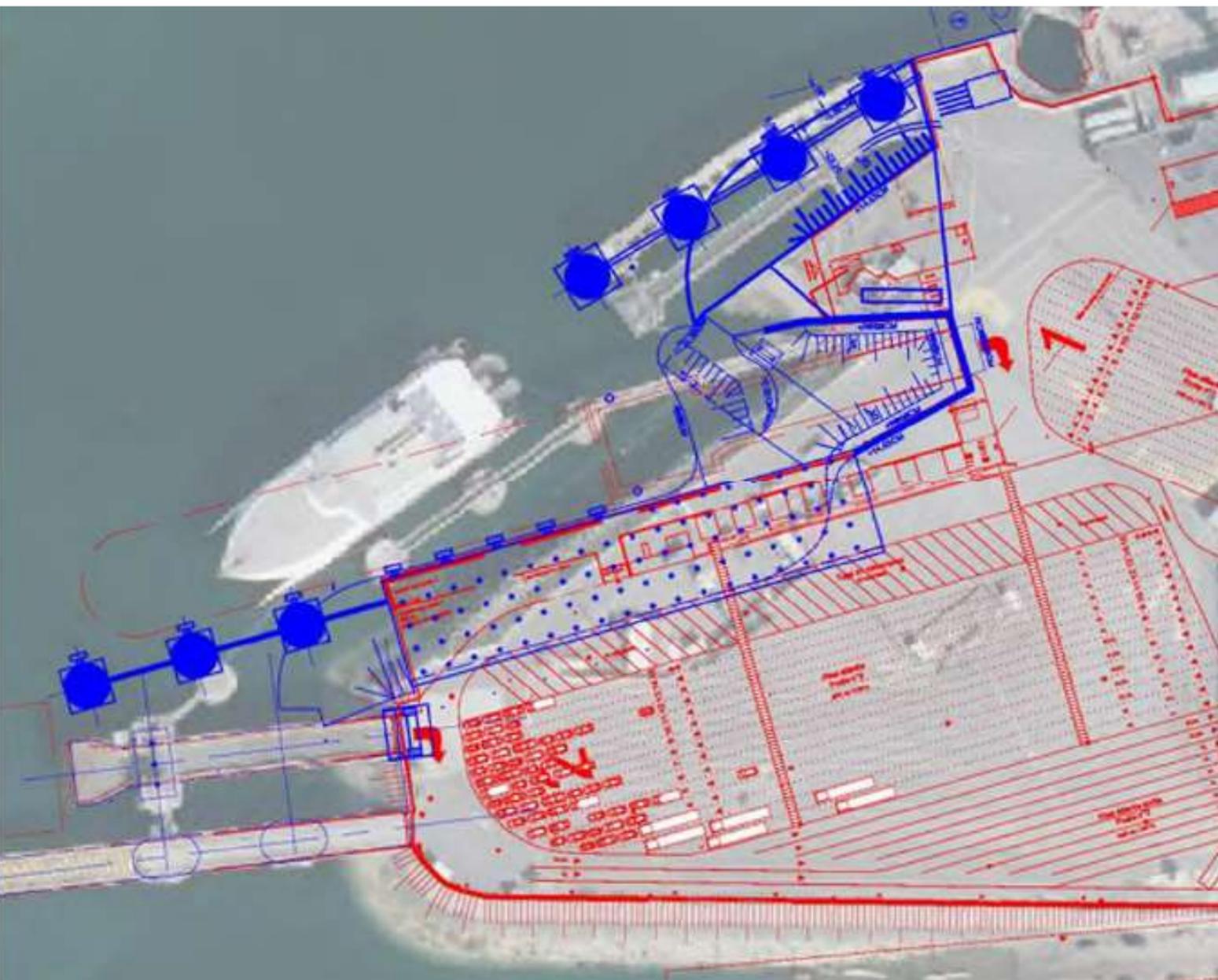
Le projet retenu

Volet nautique : Descriptif des travaux



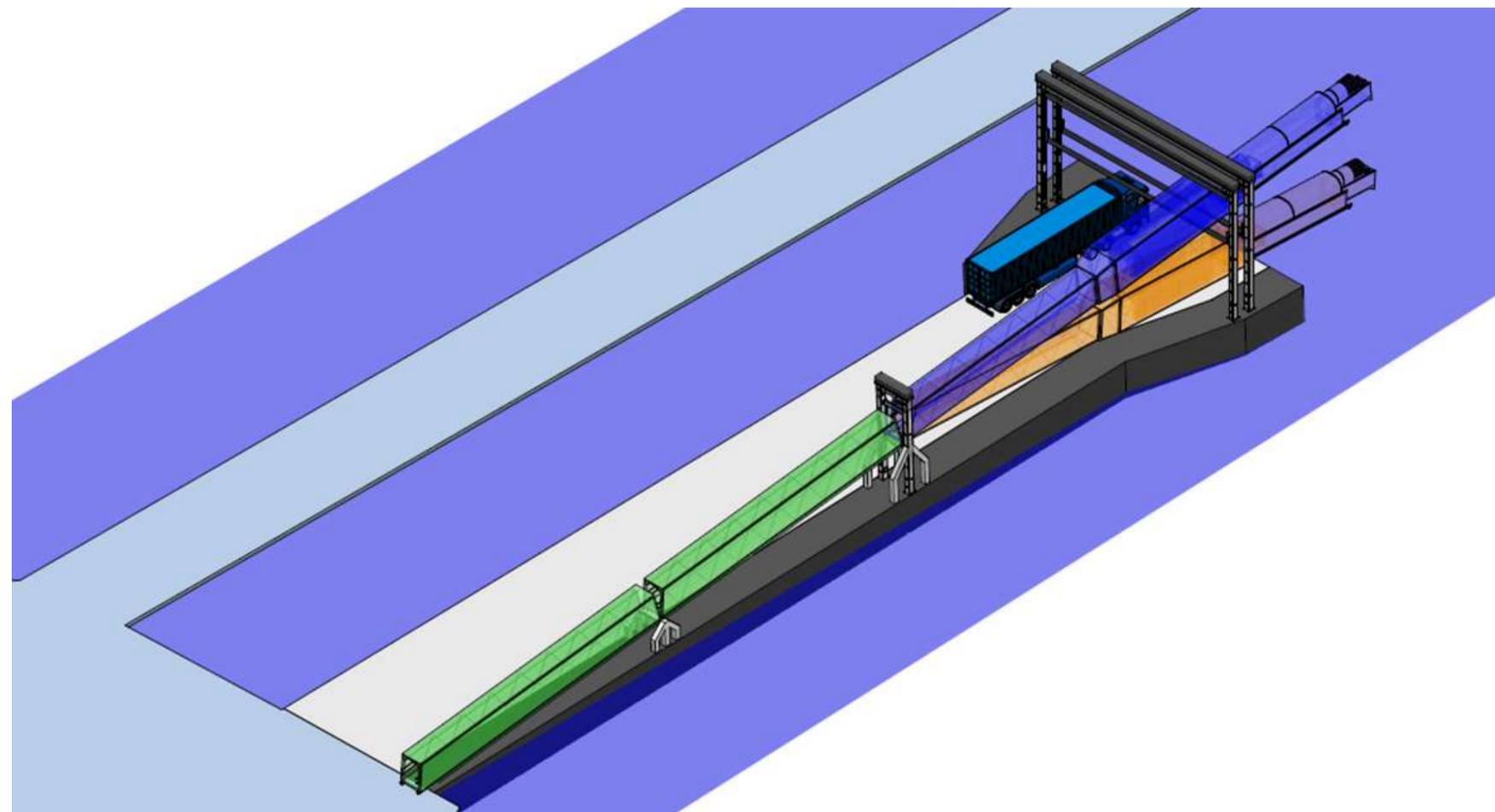
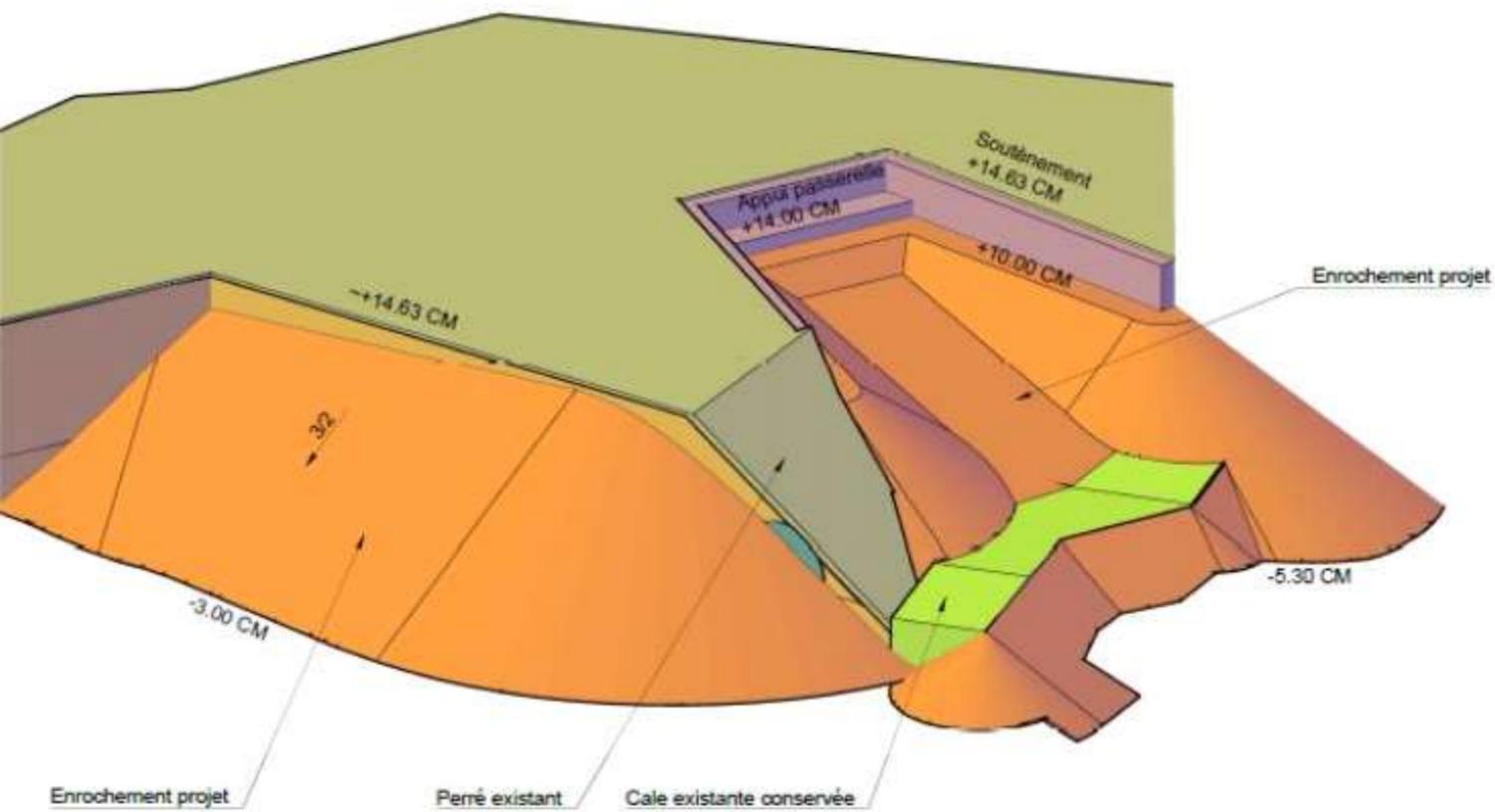
Le projet retenu

Volet nautique : Descriptif des travaux



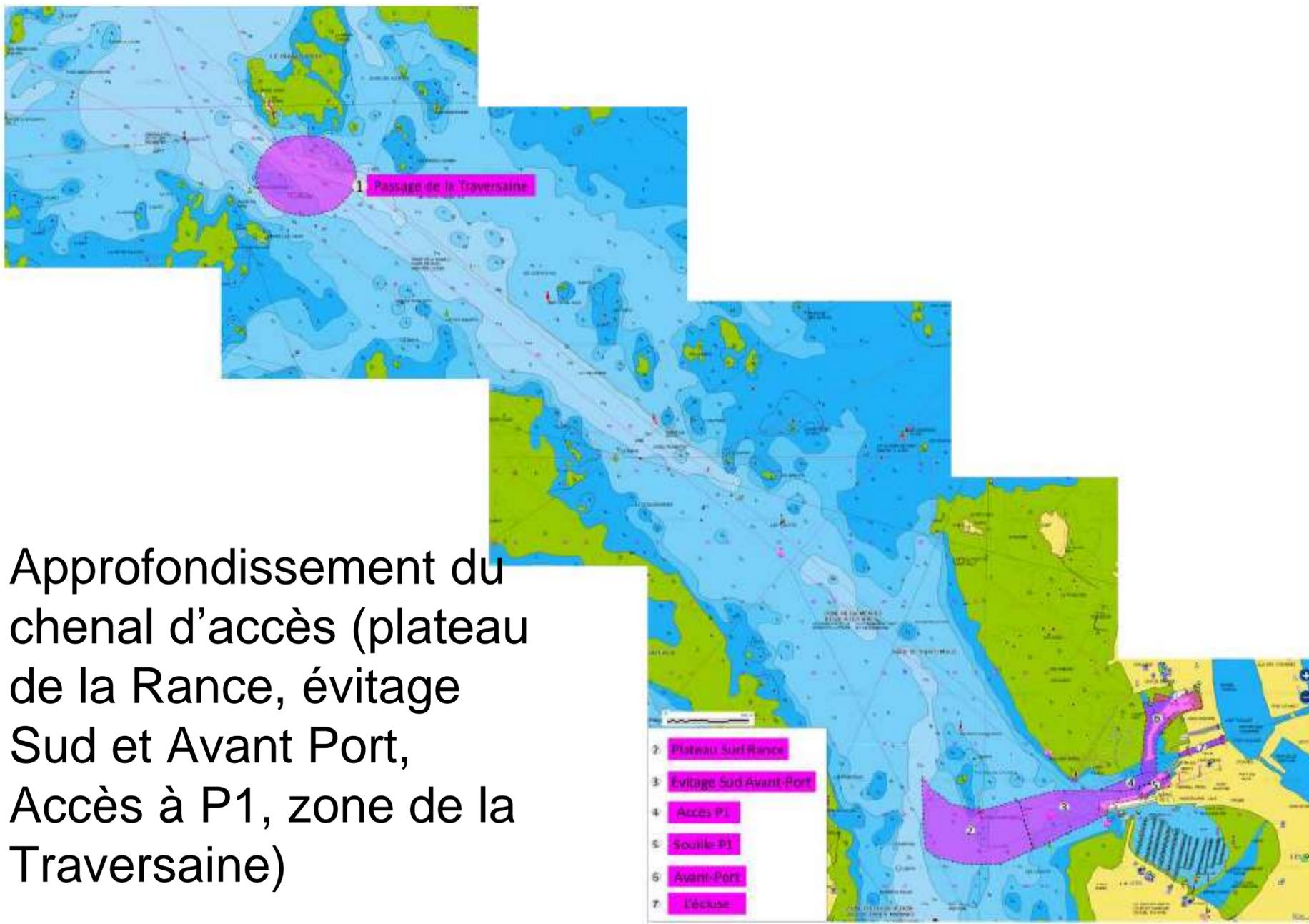
Le projet retenu

Volet nautique : Descriptif des travaux



Le projet retenu

Volet nautique : Périmètre



Approfondissement du chenal d'accès (plateau de la Rance, évitage Sud et Avant Port, Accès à P1, zone de la Traversaine)



Approfondissement de la souille P1
Dragages d'entretien de l'Avant-Port et de l'écluse

Le projet retenu

Volet nautique,
M. Alban Neveu pour le groupement



Dimension environnementale,
Mme Anne Rioux pour le groupement



Volet terrestre, Mme Fabienne Couvert
et M. Sergueï Kazakov, pour le groupement



LALU Atelier de paysage
JEAN-FRANÇOIS MADEC ARCHITECTE



Intégration de la dimension environnementale dans la conception du projet : les mesures ERC - (A)

Objectif PRIORITAIRE:

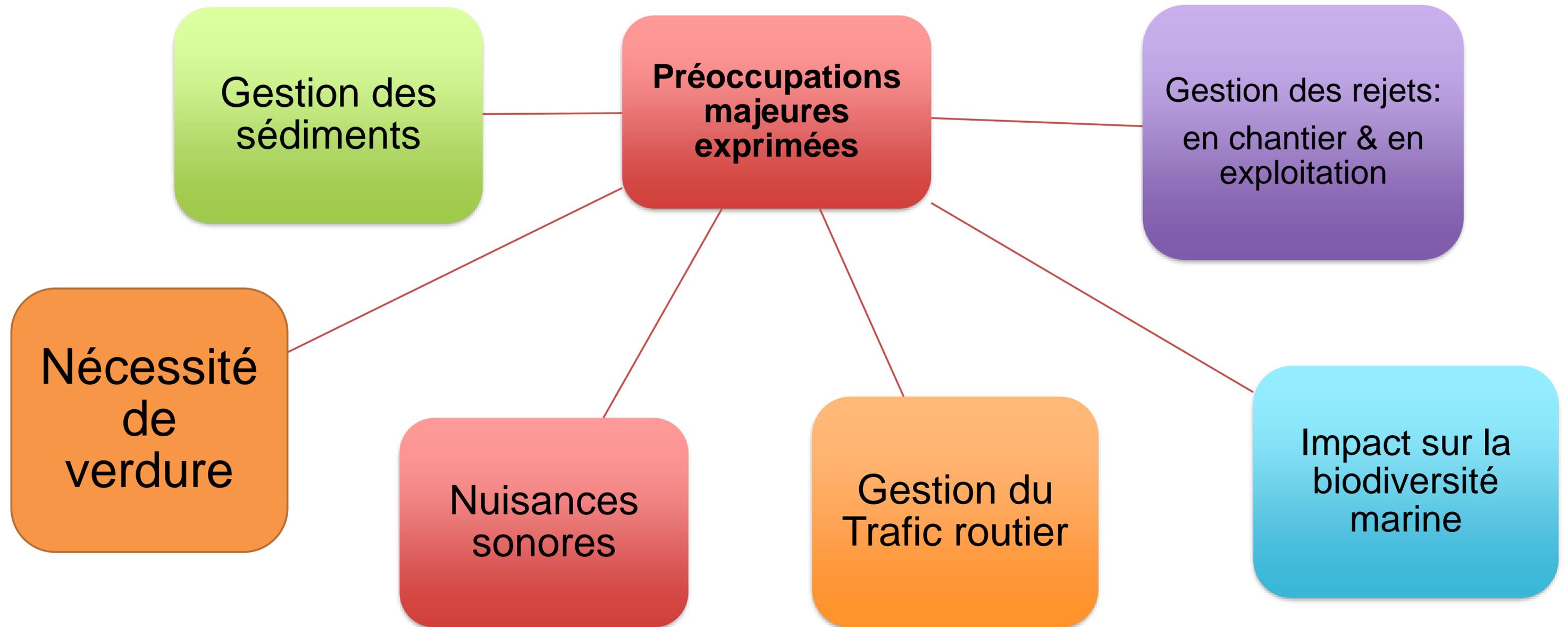
- = **EVITER** les atteintes à l'environnement.
- = sinon **REDUIRE** celles qui n'ont pu être suffisamment évitées
- = En dernier recours **COMPENSER** les effets notables résiduels inacceptables
- = **L'accompagnement**
- Démarche volontaire complémentaire

 Thématiques environnementales variées :

- Environnement humain (bruit / air / paysage)
- Milieu aquatique (usages et biodiversité).



Environnement: Les besoins/préoccupations exprimés par le public

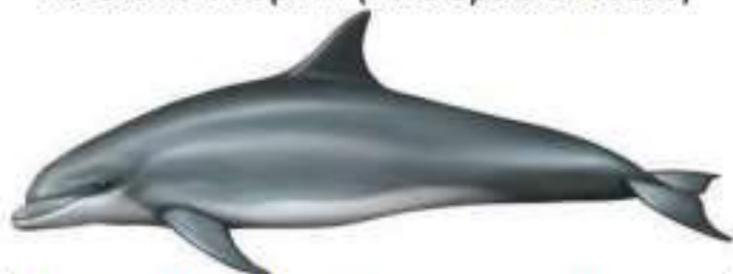


2020: Expertise mammifères marins

Espèces dont la présence est régulière

13 espèces occupent le golfe normand breton

Le Grand dauphin (*Tursiops truncatus*)



Le Dauphin commun (*Delphinus delphis*)



Le Marsouin commun (*Phocoena phocoena*)



Le Phoque gris (*Halichoerus grypus*)



Le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*)



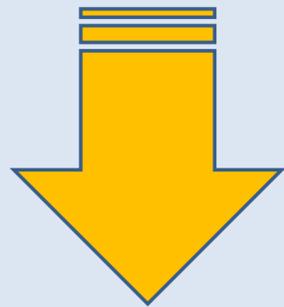
Critère de définition des mesures ERC:

- **Présence sur zone d'effets ou hors zone ? Période ?**
- **Période de reproduction / mise bas**
- **Choix de technique moins impactante (ex: déroctage)**
- **Modalités de réduction des effets: surveillance & effarouchement**

Avancées Techniques: maîtrise des rejets

Modèle hydrodynamique

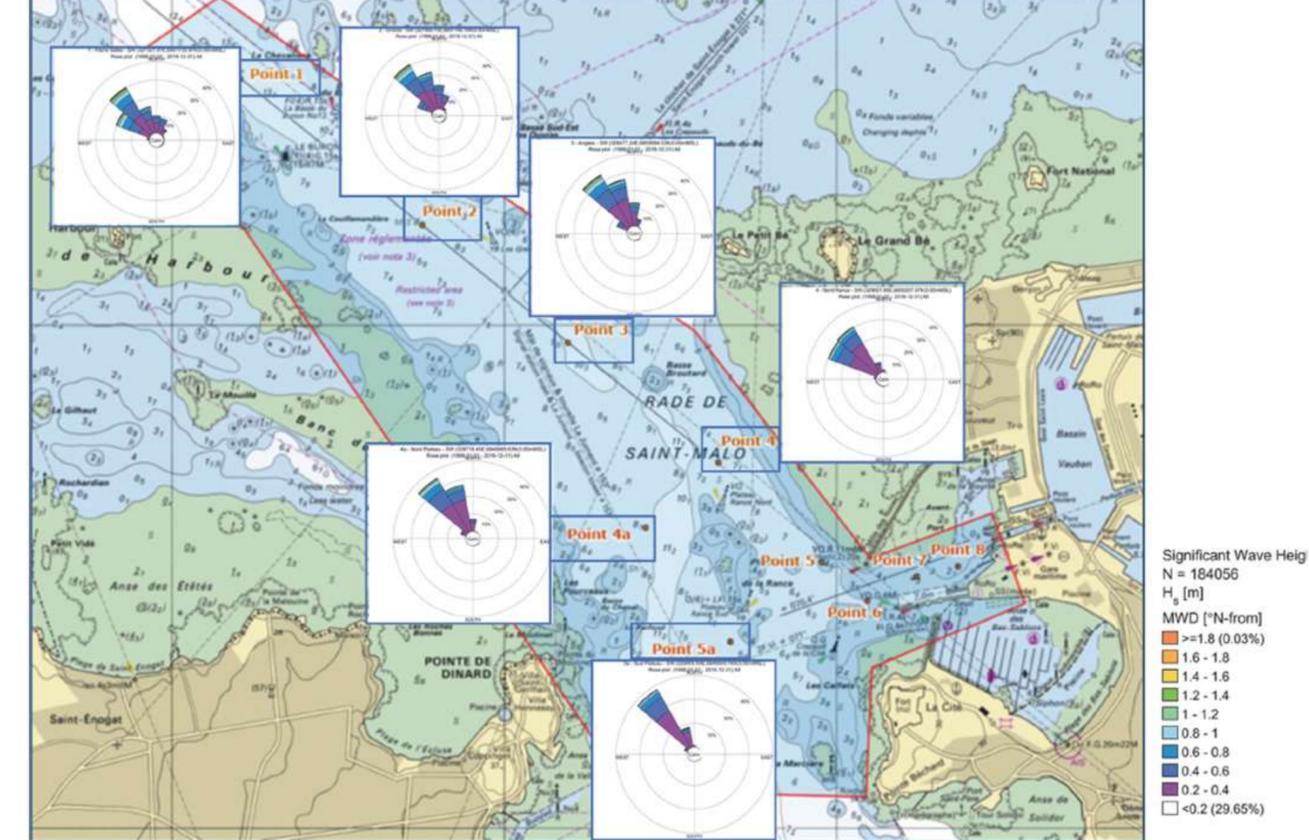
= prévisions des champs et intensités de courants selon les situations de houle, de marée et de vents.



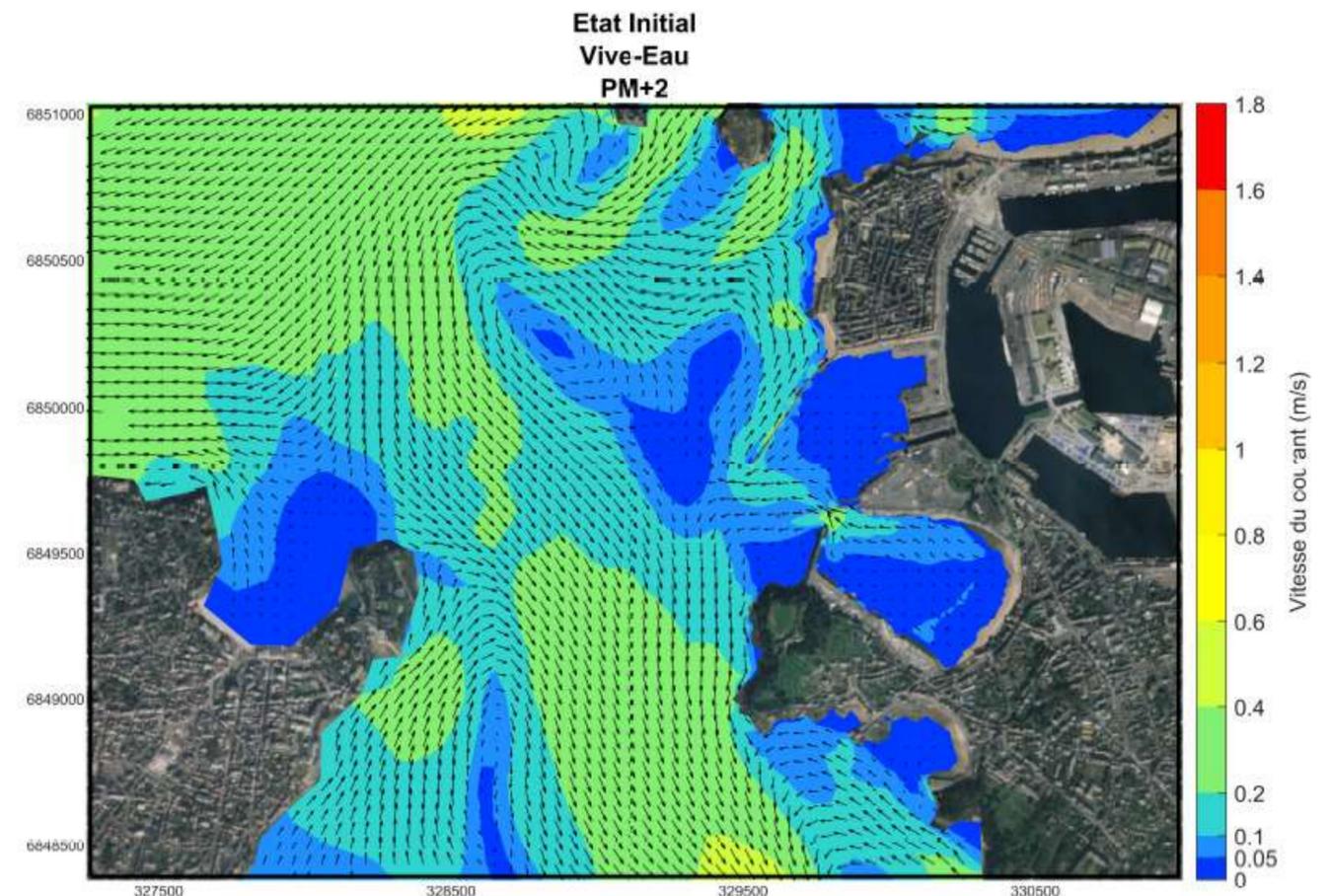
Modèle hydro-sédimentaire

→ **Phase chantier**

= dispersion des panaches de turbidité selon les phases de dragage



Rose des houles 1998- 2018



Avancées Techniques: maitrise des rejets

Phase Exploitation:

= Maitriser les rejets pluviaux

→ Récupération des eaux pluviales ruisselées

→ Régulation au pied des remparts

→ Traitement via des filtres et des espaces de phytoremédiation



Avancées Techniques: Réflexions en cours sur la réutilisation des matériaux

Objectif = valoriser au maximum les matériaux issus des dragages et déroctages

Intérêt = réduction émissions CO2 de transports et compatibilité avec teneurs en chlorures.

→ Solutions en cours d'analyse:

- Remblai et lestage des caissons (embectage et poste 1) = confinement de sédiments pollués
- Remblai Terre-Plein, quai et talus du poste 1
- *Apport en matériaux pour chantiers voisins ?*

→ Solutions alternatives potentielles:

- Valorisation agricole ?
- Remblaiement de carrières en fin d'exploitation ?

Le projet retenu

Volet nautique,
M. Alban Neveu pour le groupement



Dimension environnementale,
Mme Anne Rioux pour le groupement



Volet terrestre, Mme Fabienne Couvert
et M. Sergueï Kazakov, pour le groupement



LALU Atelier de paysage
JEAN-FRANÇOIS MADEC ARCHITECTE



Un site inscrit dans la ville



1720



1866



1952



2019

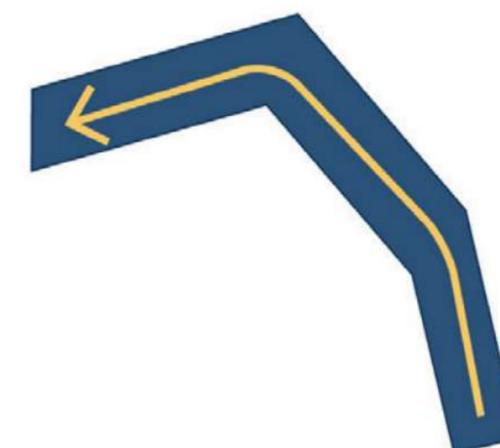
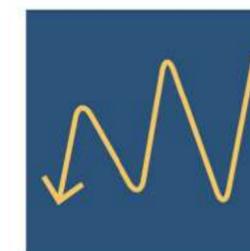


Inscription dans le paysage urbain



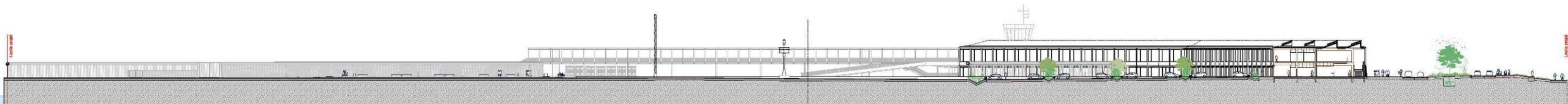
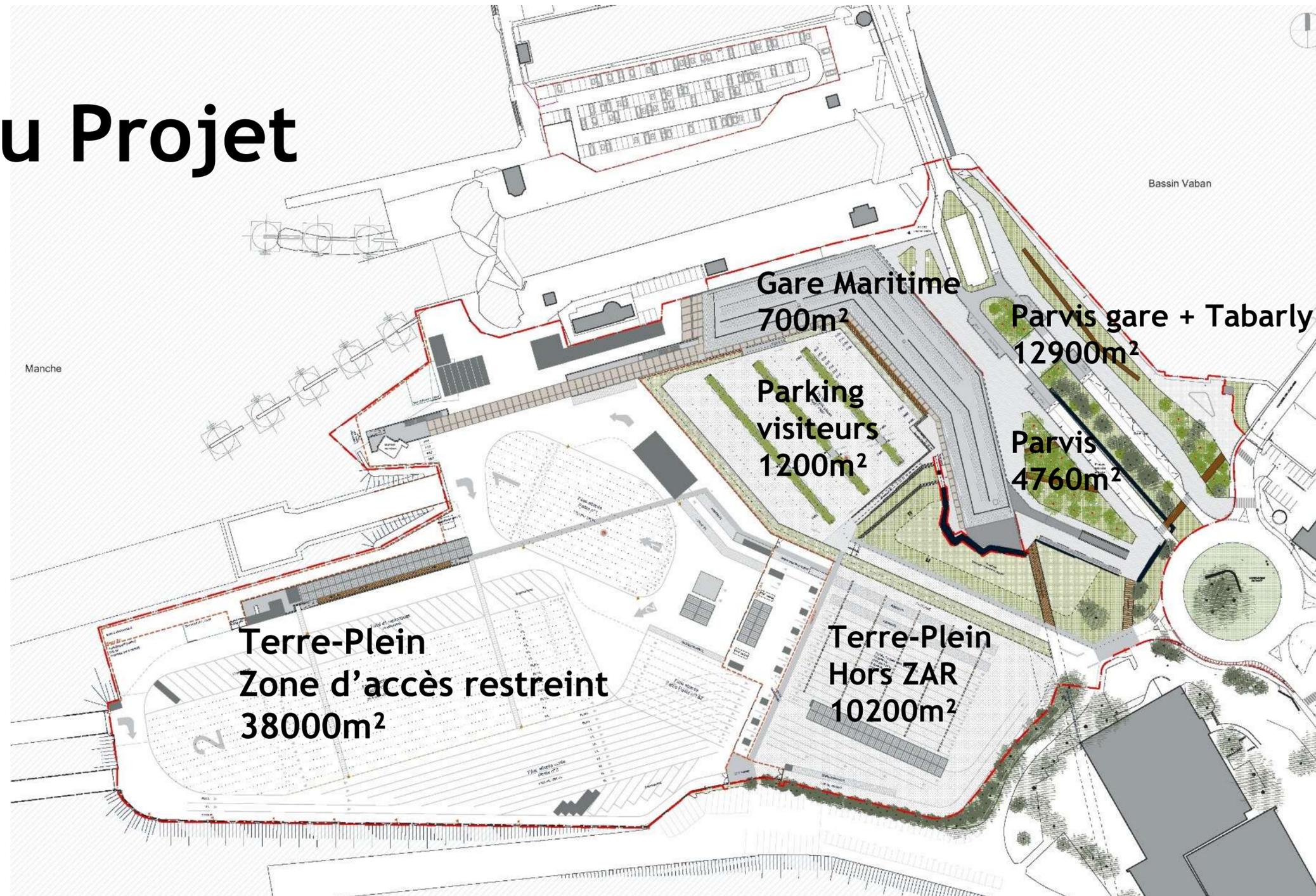


D'un site logistique de transit de voyageurs vers un lieu inscrit dans la ville



Plan du Projet

Site
70000m²





Interface ville-port. Nouvelle place dans la ville



Esplanade
Saint-Vincent
17 000 m²



Parvis de la
Gare TGV
4 820 m²



**Parvis de
la Gare
Maritime**
4 760 m²



Bastion de la
Hollande
4 080 m²



Place des
Frères
Lamennais
4 000 m²



Place Chateau-
briand
3 380 m²



Maison
du
Quebec
1 800 m²



Bastion
Saint-Louis
1 560 m²



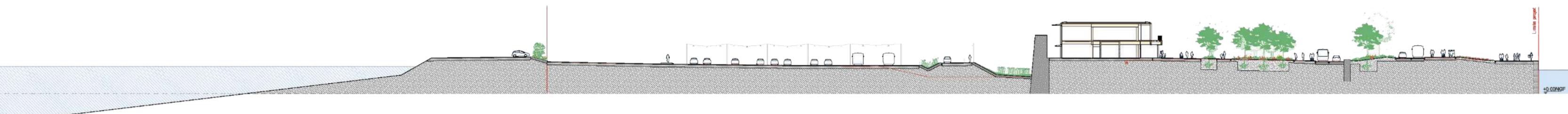
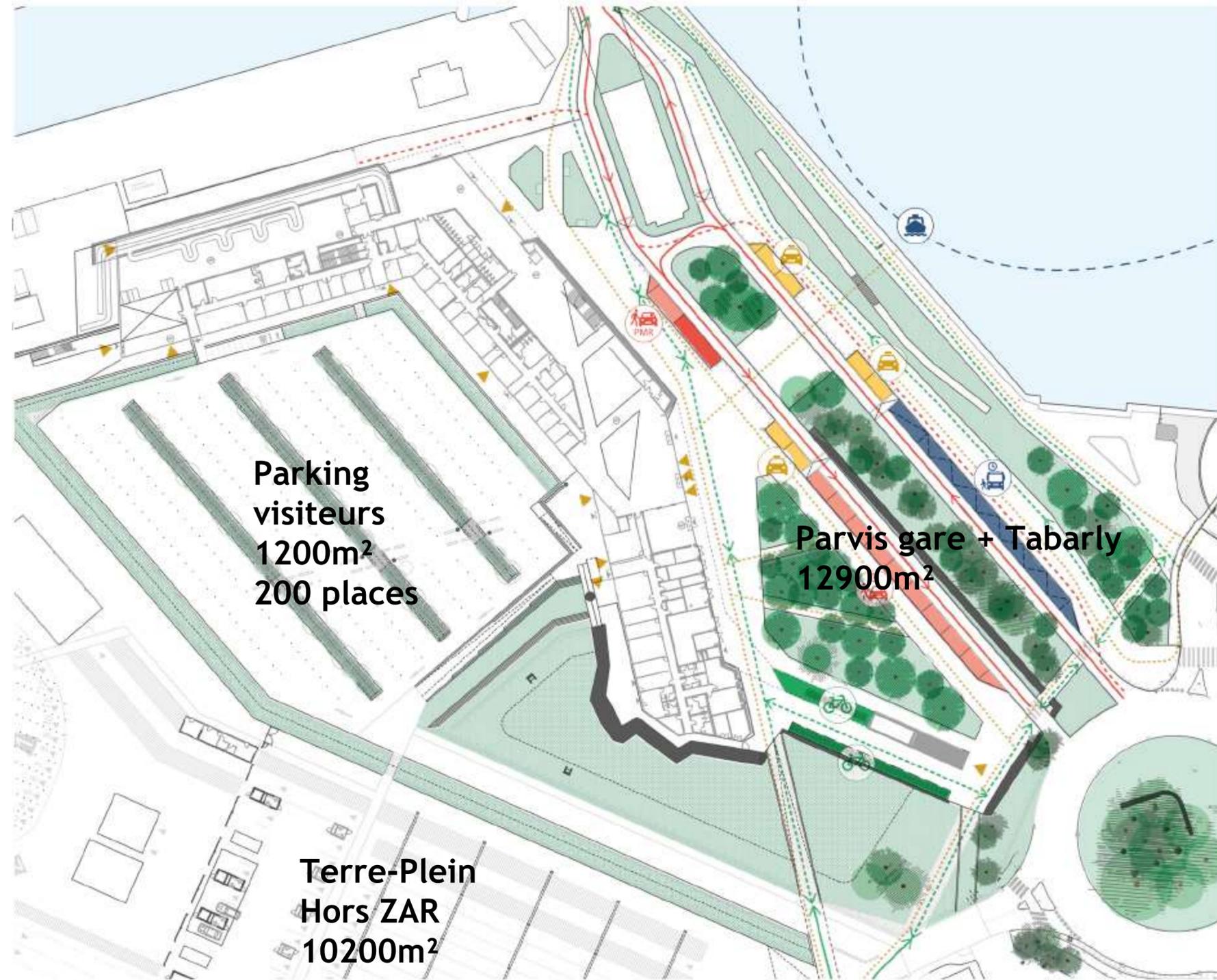
Place du
Marché
aux
Légumes
1 480 m²



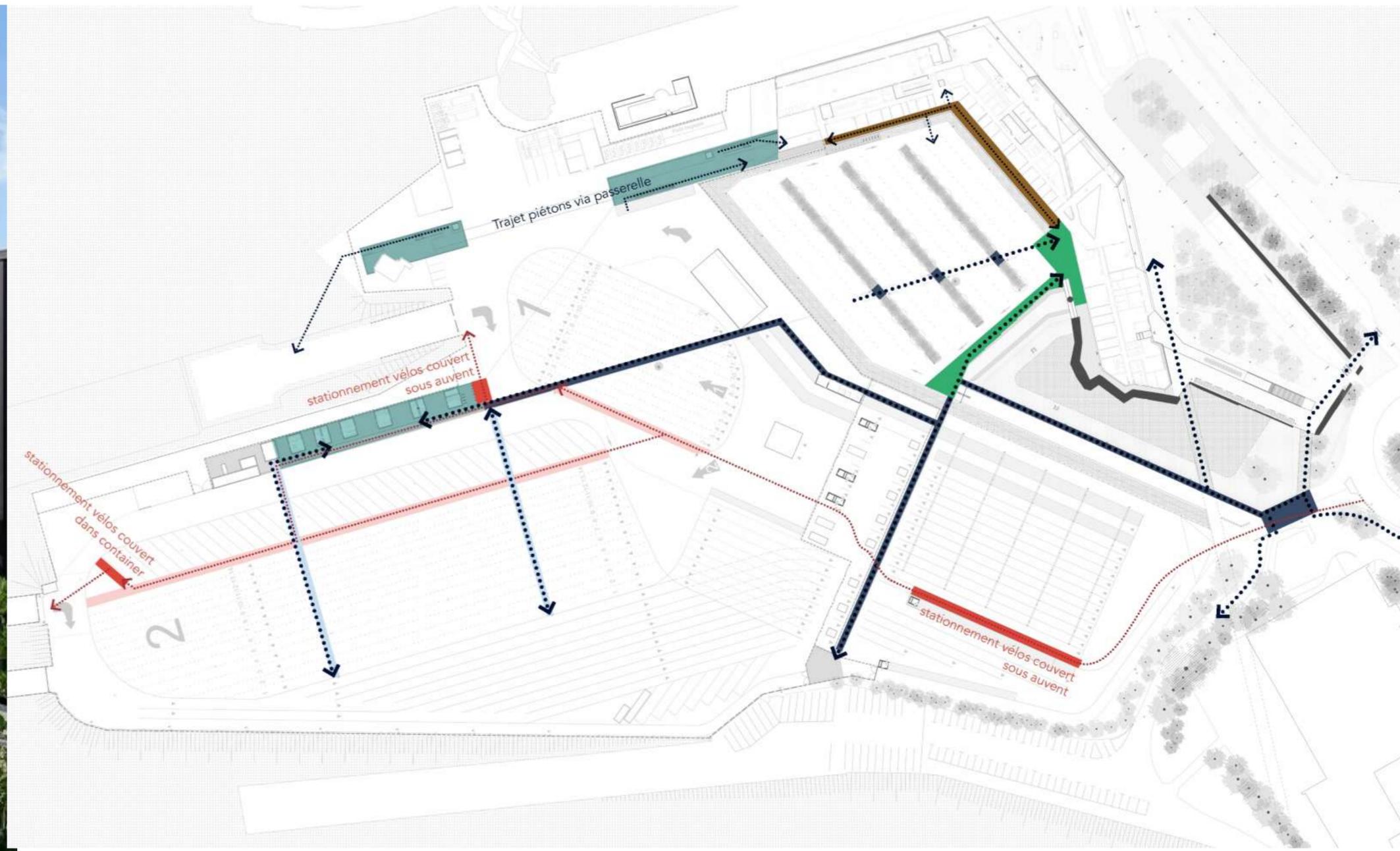
Fort
La Reine
926 m²



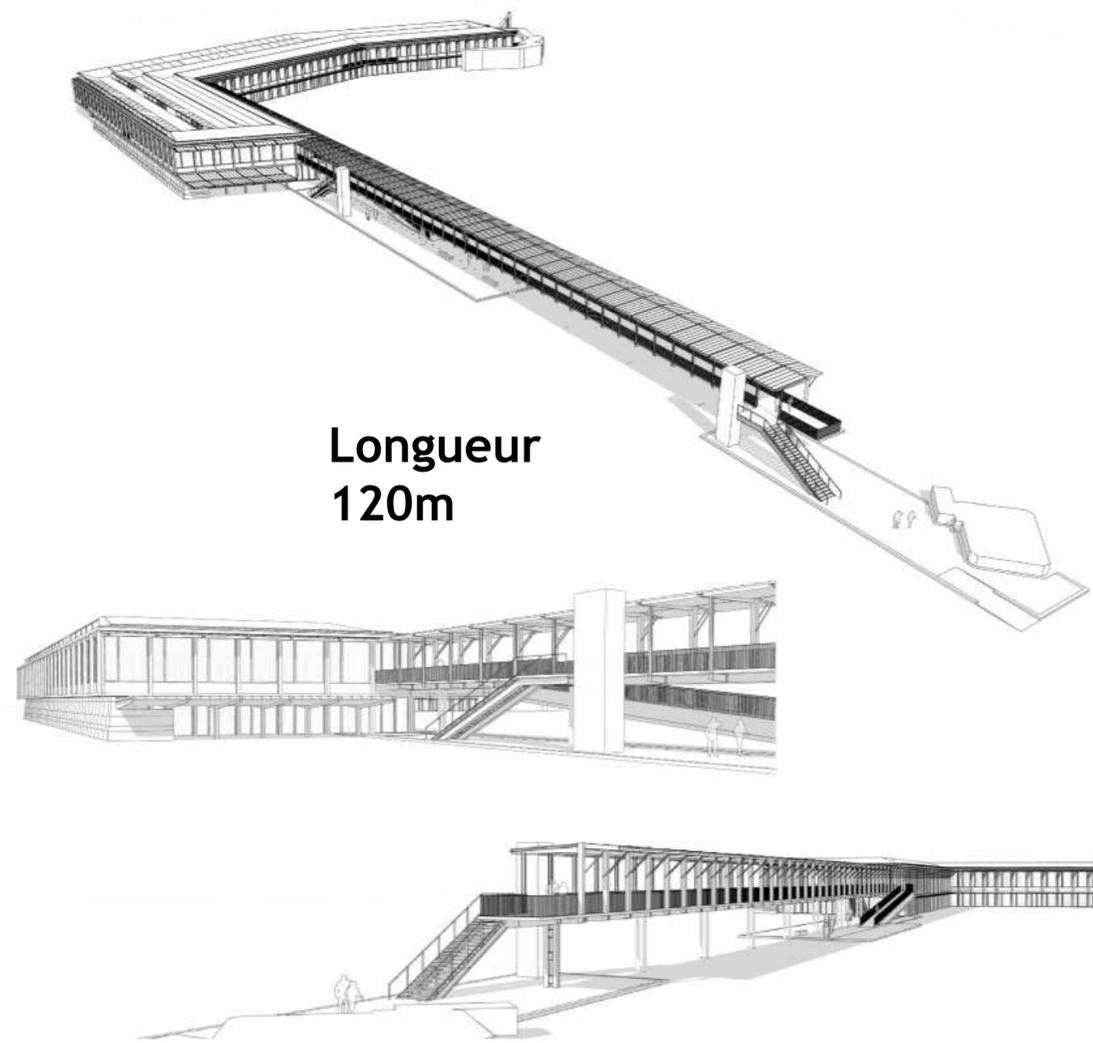
Le Parvis



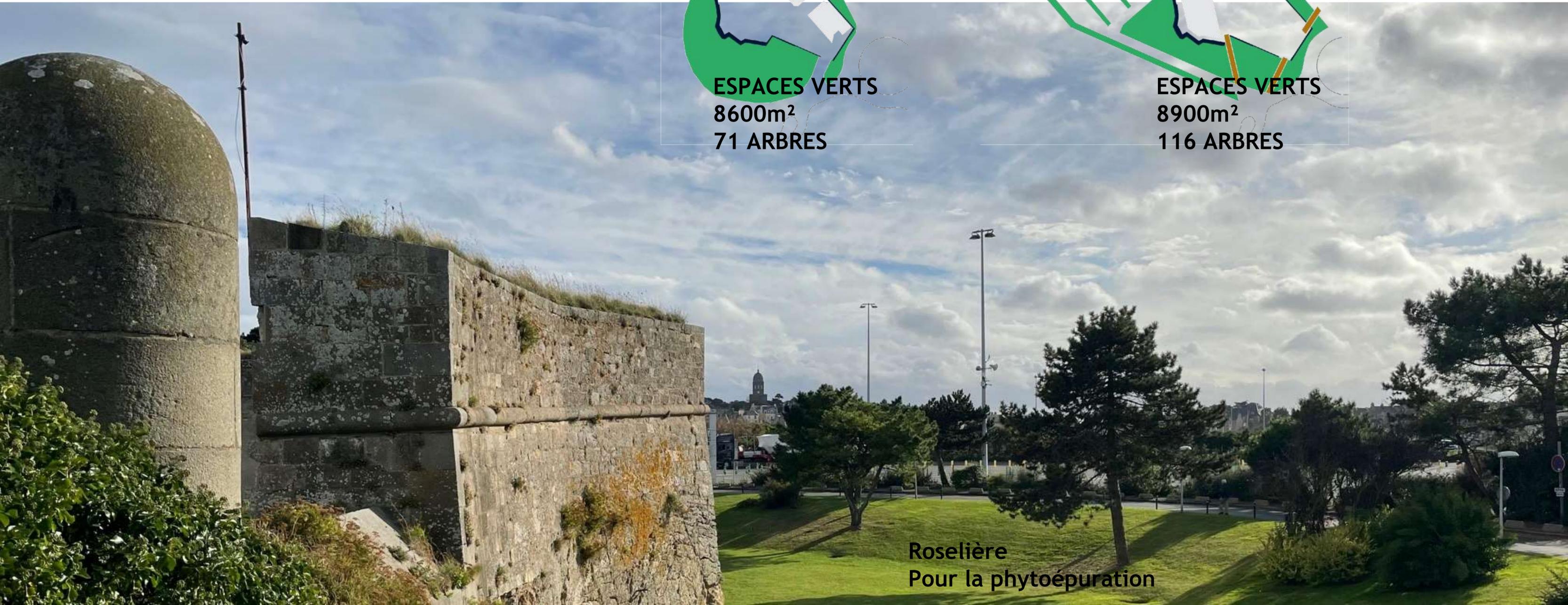
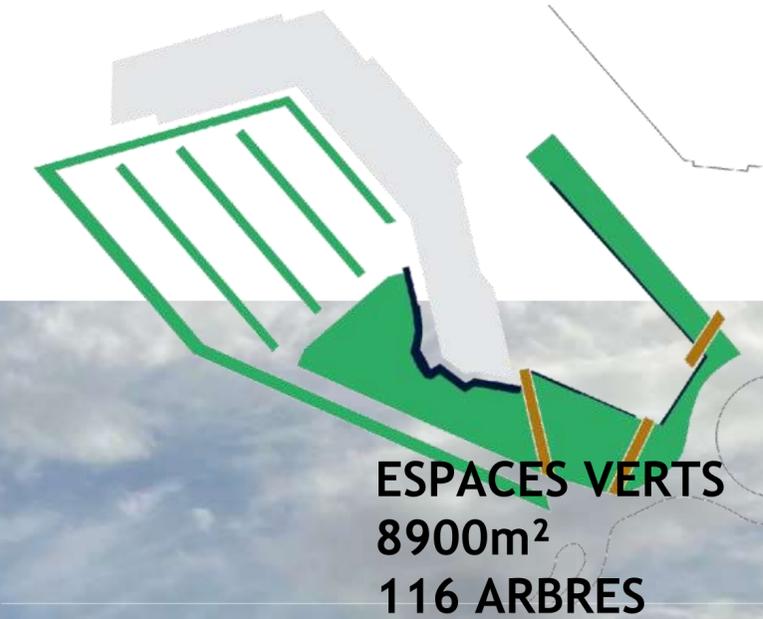
Le Terre-plein



La passerelle qui invite à bord



Préservation et mise en valeur du patrimoine historique et naturel du Naye



Roselière
Pour la phytoépuration



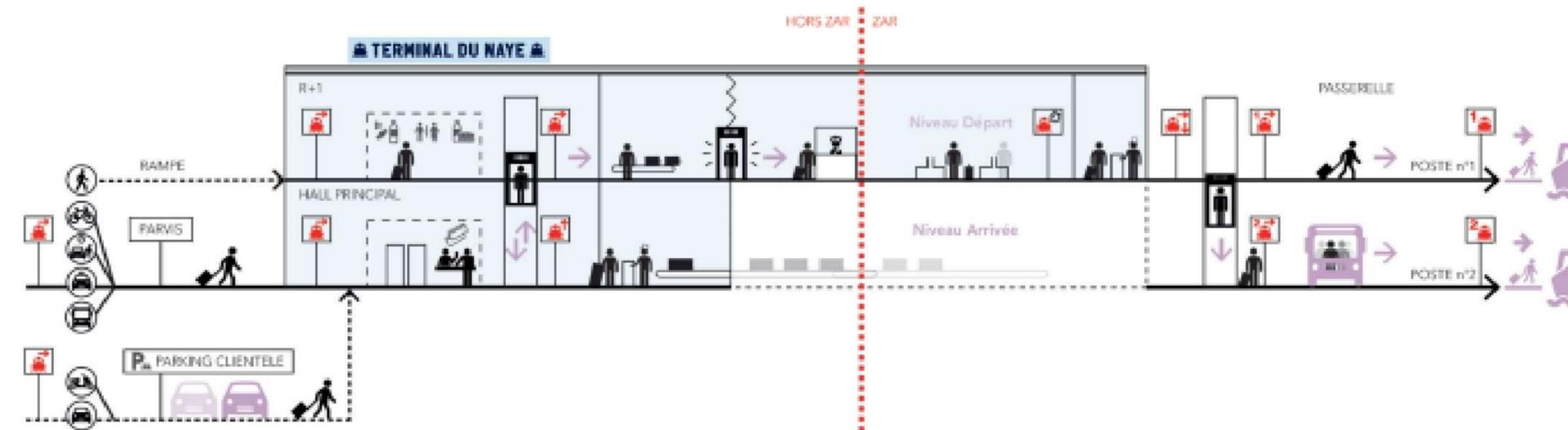
Lignes de force



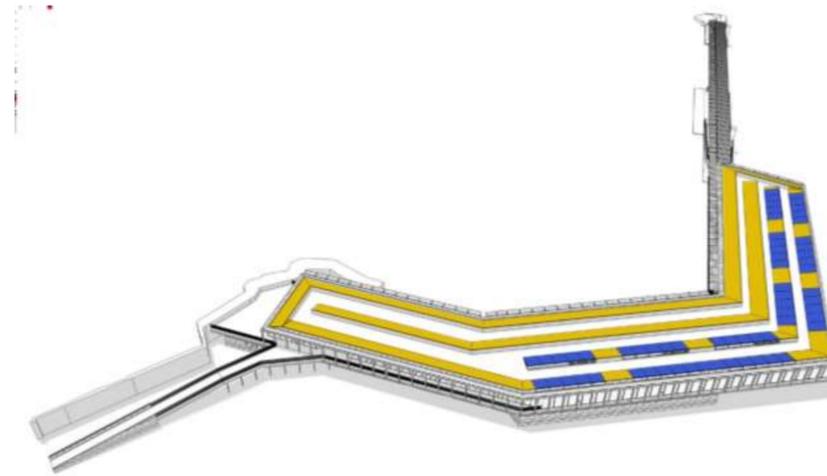
Un belvédère sur la ville



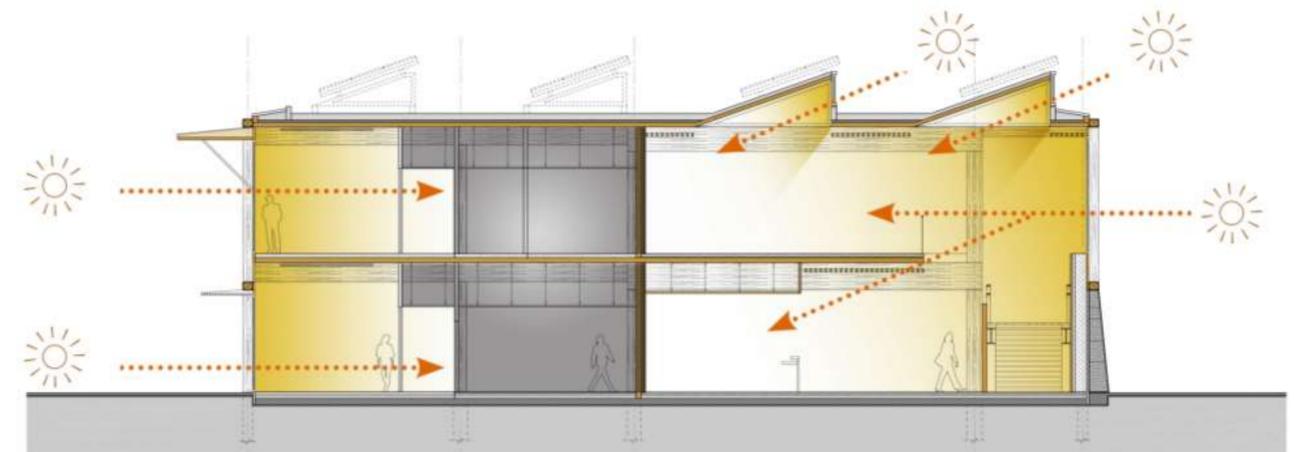
Le projet retenu



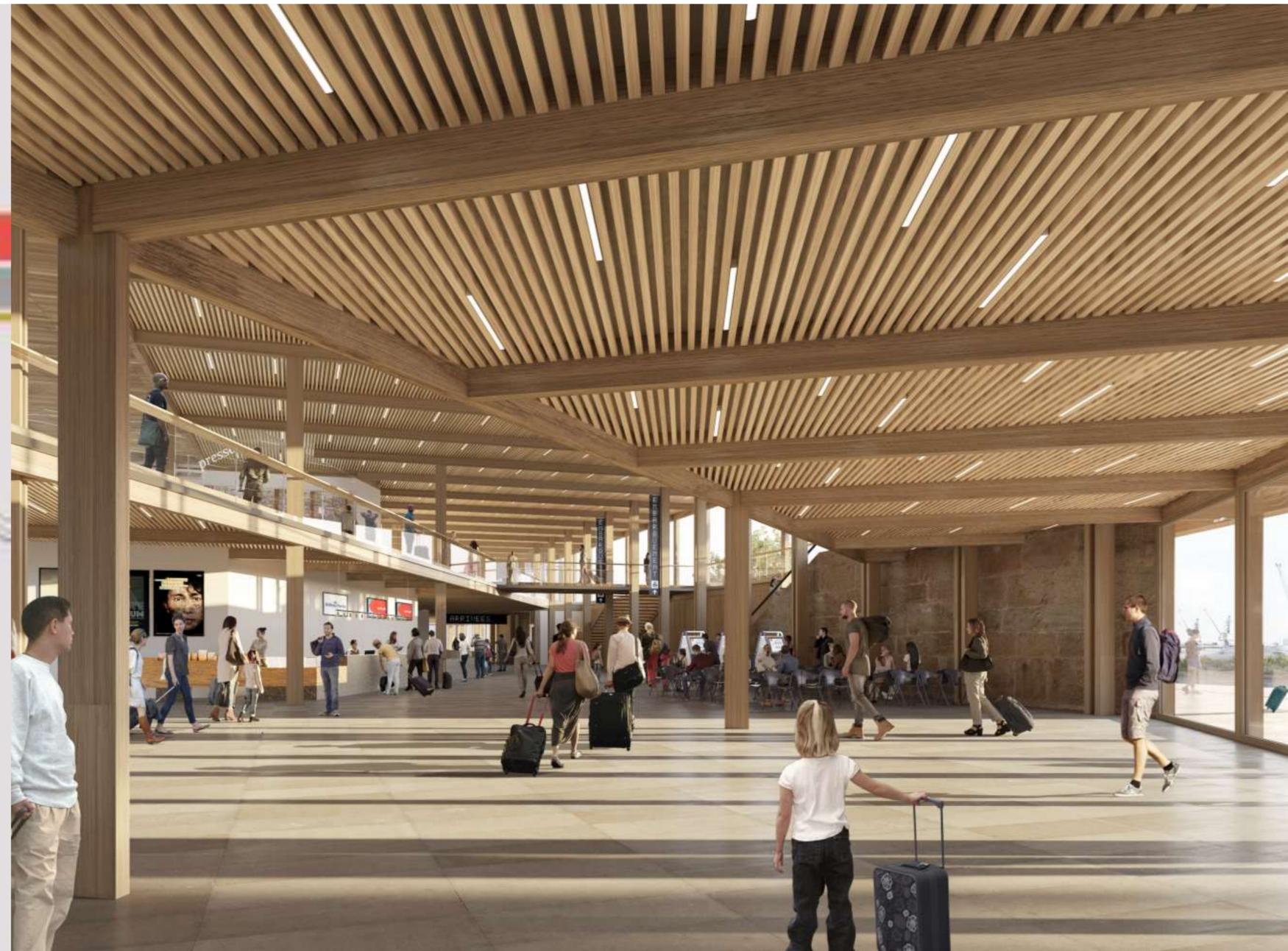
Passivité du bâtiment



Photovoltaïque: 2000M² 500 MWH par an

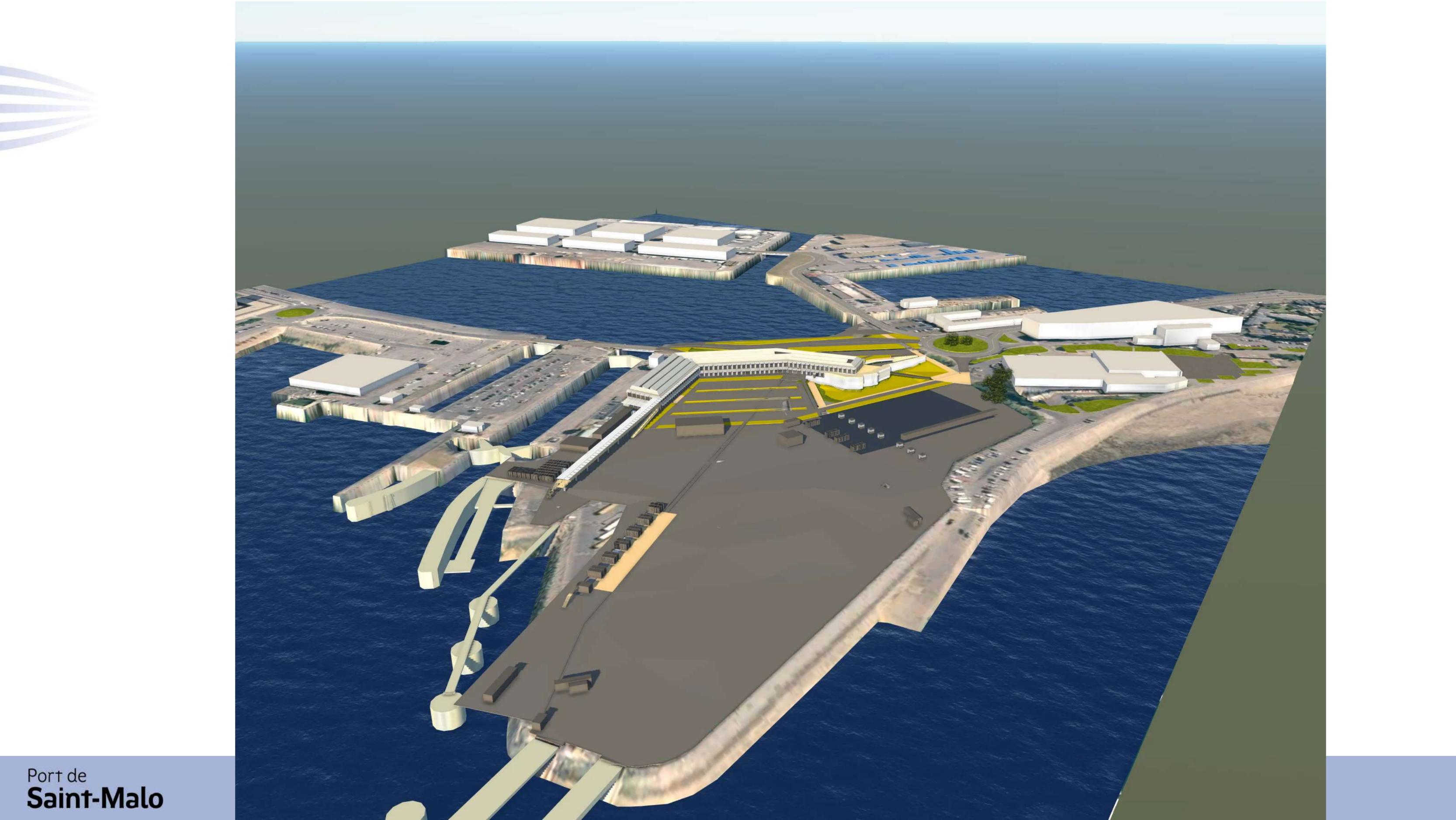


Réemploi et économie des matériaux

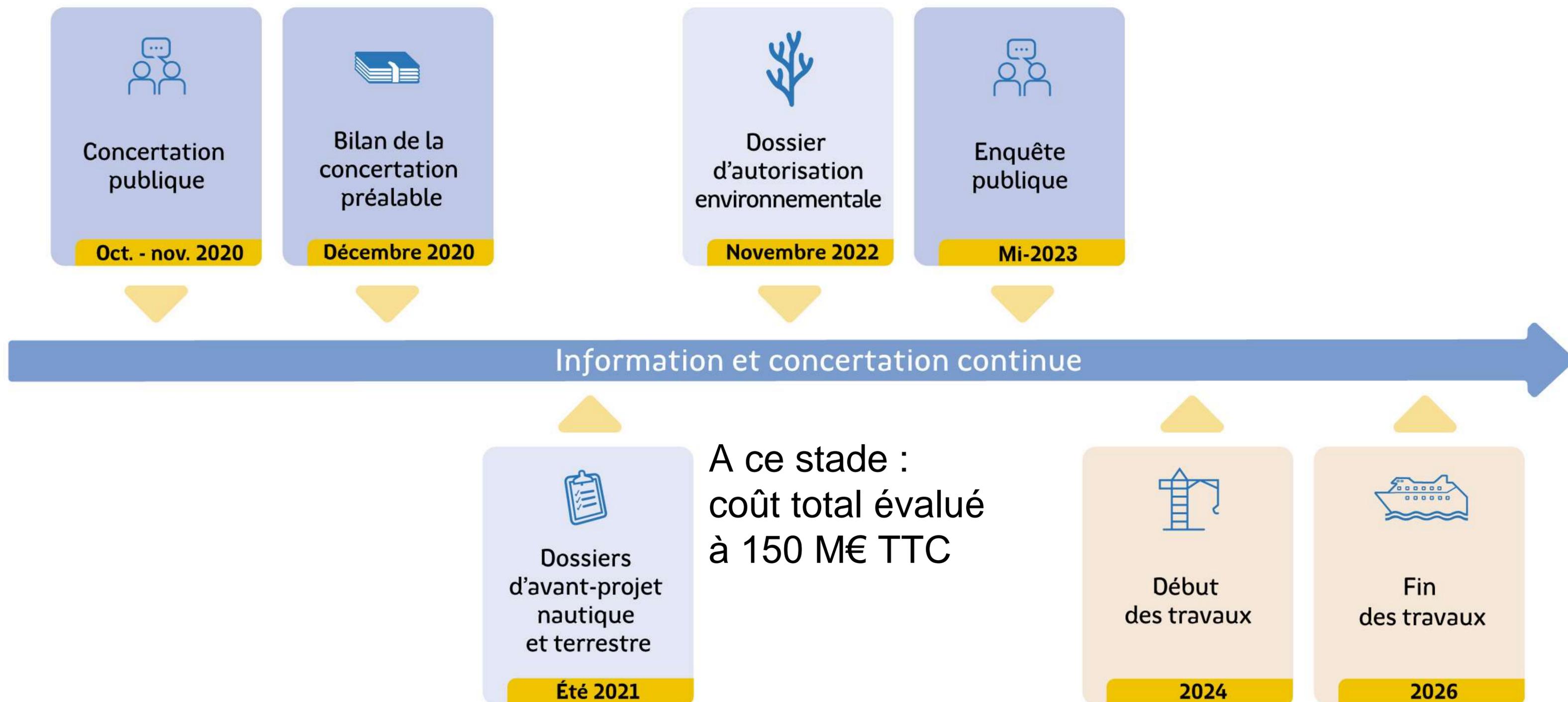


Le projet retenu





Le projet retenu





Temps d'échange



Coordonnées et site internet

terminaldunaye@bretagne.bzh

danielle.faysse@garant-cndp.fr

<https://ports.bretagne.bzh/grands-projets/terminal-ferry-du-naye/>

Merci de votre attention